12 morts et 19 blessés en une journée sur les routes

Page 5

BOUDJEMA TALAÏ L'A ANNONCÉ HIER

Vers un billet unique pour les transports publics à Alger

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5738 - MARDI 28 MARS 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ILS PARTICIPENT À LA DEMANDE DE LA HIISE

100 observateurs arabes présents lors du scrutin

Page 3

Emmanuel Macron persiste et signe :

«70 ANS DE MASSACRES POUR IMPOSER LA COLONISATION FRANÇAISE»

Le candidat à la présidentielle française, Emmanuel Macron, est revenu sur la colonisation française en Algérie dans une interview accordée au magazine mensuel L'Histoire *où il estime, une fois encore, qu'il a fallu 70 ans de guerre et de massacres pour imposer la présence française. «On sait que les premiers colonisateurs n'ont hésité sur aucun moyen pour conquérir les territoires convoités. Je ne suis pas le premier à pointer ces débordements. Clémenceau le fit dès 1885», a dit le successeur potentiel de François Hollande à l'Elysée.*

Page 5



DR

RÉUNION DES PAYS OPEP ET NON-OPEP AU KOWEÏT

VERS UNE RECONDUCTION DE L'ACCORD D'ALGER

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et plusieurs pays non membres ont exprimé leur satisfaction quant au respect de leur accord de réduction de l'offre et indiqué qu'ils étudiaient sa reconduction au-delà de juin prochain. L'annonce a été faite au terme de la 2e réunion du comité ministériel de suivi des accords OPEP et non-OPEP, laquelle vise à vérifier les engagements de réduction de l'offre afin de rééquilibrer le marché.

Page 4



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ALGÉRIE – ROYAUME-UNI

Un projet de jumelage pour la protection des consommateurs

UN PROJET de jumelage entre l'Algérie et le Royaume-Uni intitulé «Appui institutionnel au dispositif de collecte, d'analyses et de promotion de l'information pour la protection des consommateurs» a été lancé hier à Alger dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Placé sous le slogan «Des consommateurs algériens, acteurs face aux défis du XXIe siècle», ce projet initié au profit du ministère du Commerce (Direction de la qualité et de la consommation) a été attribué au Royaume-Uni, et sa mise en œuvre est prise en charge par l'Organisme de coopération internationale du gouvernement d'Irlande du Nord, a expliqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane. Ce jumelage, a-t-il expliqué, vise à concrétiser un programme qui s'étalera sur 24 mois et doté d'une enveloppe financière de 1,2 million d'euros pour être mené par des experts européens en collaboration étroite avec leurs homologues algériens.

«Notre mission se focalise sur trois axes essentiels pour atteindre les objectifs attendus : la création d'un centre d'appel dédié au traitement des requêtes des consommateurs, la mise en place de nouveaux outils didactiques pour renforcer les acquis du consommateur algérien et la formation de formateurs en matière de culture de consommation», selon le même responsable qui a également cité les nouvelles technologies d'analyse et de contrôle.

Pour sa part, le chef du projet, Sami Kolli, a indiqué que ce programme était destiné aux différents services extérieurs relevant des ministères, du Commerce (Directions régionales du commerce, CNRC, Cacqe...), de l'Intérieur, de l'Industrie, de la Santé, de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur, de l'Education nationale, de la Poste et TIC, notamment, ainsi qu'aux institutions et organismes concernés tels que la Gendarmerie nationale, la DGSN, les Douanes, la Protection civile, l'IANOR, le Creg et les associations des consommateurs. Il a également précisé que ce projet constituait une action de partenariat spécifique entre Algérie et le Royaume-Uni, qui offre plus d'avantages en termes de prévention et de préservation des droits des consommateurs. Dans ce sens, la chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Manuela Navarro, a souligné qu'à travers ce projet le Royaume-Uni vise à partager avec les partenaires algériens son expérience dans le domaine de la protection des consommateurs et à rapprocher les législations des deux parties dans un cadre de travail commun, sûr et rentable. A ce propos, elle a soutenu qu'avec les infractions et les malveillances liées au domaine de la consommation ainsi que le viol des règles sanitaires, qui demeurent un phénomène mondial, la coopération devient de plus en plus primordiale.

Pour sa part, la représentante de l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Anna Jackson, a estimé que ce programme contribuerait également dans le processus d'amélioration de la compétitivité des entreprises algériennes puisqu'il est à même d'inciter les acteurs économiques à se conformer aux standards internationaux.

T. R.

POUR PRÉMUNIR LE PAYS CONTRE L'INVASION SECTAIRE

Religion : l'Algérie prépare une loi contre «la déviation»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a annoncé hier un projet de loi pour prémunir la société contre la déviation des religions et la propagation des rituels et des idées étrangers à la référence religieuse sunnite de l'Algérie.



«Ce n'est point une loi contre les religions ni contre les doctrines religieuses mais contre leur déviation», a-t-il clarifié hier sur les ondes de la radio nationale. Tout en préservant la liberté de culte pour les non musulmans en leur garantissant la pratique de leur religion, ce projet permet de protéger les algériens du danger sectaire et du prosélytisme chiite ou évangélique qui se propagent au nom du principe de la liberté des cultes en menaçant la cohésion sociale du pays.

Invité au Forum de la radio nationale Chaîne I, Mohamed Aïssa a tenu à affirmer que cette propagande du chiisme ne provient pas des pays chiites classiques, mais qu'elle émane plutôt des capitales occidentales dans l'objectif de «frapper l'unité nationale». Le ministre a tenu à préciser que l'Algérie n'a aucun problème avec cette doctrine en tant que culte, mais qu'elle s'oppose formellement au prosélytisme chiite en Algérie.

«Nous sommes des musulmans et nous considérons certes que tous les gens qui prient en direction de la kibla sont également musulmans, y compris les chiites. Nous ne les considérons pas comme des mécréants, sinon nous leur aurions interdit le pèlerinage. Mais nous sommes contre le prosélytisme chiite et contre le prosélytisme évangélique», a-t-il insisté. Le ministre a dénoncé «l'insulte contre les femmes et les compagnons du prophète au nom du chiisme» et l'influence exercée sur les mineurs pour leur inculquer cette doctrine étrangère à notre islam sunnite. Mohamed Aïssa a également mis en garde contre les campagnes d'évangélisation pour la christianisation des algériens. «Ces évangélistes dépassent l'église qui elle, au moins, s'adapte aux lois de la république», a-t-il constaté en prévenant que les évangélistes s'introduisent dans la société algérienne sous différents prétextes dont les aides humanitaires, le tourisme et la culture, pour organiser des rencontres qui leur permettent d'utiliser la prêtrise pour faire la promotion du christianisme. Interrogé sur le «courant ahmadite», connu également sous le nom d'»el kadiria», l'hôte de la radio a expliqué que ce mouvement a été introduit en Algérie depuis l'ère coloniale et utilisé à des fins politiques. «Il ne s'agit même pas d'un mouvement religieux radical mais plutôt d'une organisation encouragée et contrôlée par des officines étrangères qui la gèrent à leur profit, tout comme le mouvement Daech et auparavant El Qaïda», a-t-il soutenu.

Pour étayer ses propos, Mohamed Aïssa a évoqué un séminaire international en 2011 en Occident qui avait recommandé, au terme de ses travaux, l'invasion de l'Afrique du Sud par des mouvements étrangers à l'islam sunnite. Citant quelques exemples des dépassements de cette secte, il a précisé que ce mouvement impose des rituels collectifs et soutire de l'argent à ses adeptes au profit de son pseudo-prophète, ce qui est en soi une atteinte à la stabilité nationale. «Moi-même en tant que ministre je n'ai pas le droit de collecter de l'argent auprès des citoyens pour bâtir une mosquée sans l'autorisation de la wilaya, alors comment tolérer qu'une secte influence les algériens et leur soutire de l'argent pour l'échanger au marché noir et le transférer à l'étranger», a-t-il insisté.

Le ministre a dénoncé par ailleurs les campagnes médiatiques menées par les médias occidentaux pour favoriser l'islamophobie. «Tout le monde a pris conscience que le terrorisme n'a pas de religion ; malgré cette évidence, on tâche de l'associer à l'islam», a-t-il regretté, en concluant qu'il s'agit là d'une guerre idéologique, d'une guerre des civilisations entre le monde musulman et l'Occident, qui sait pertinemment que l'avenir appartient à l'islam. Concernant la préservation des lieux de culte des conflits politiques et des courses électorales, le ministre a assuré que les mosquées seront à l'abri des discours politiques tout au long de la campagne électorale des législatives. Il a rappelé à ce propos que le code pénal sanctionne toute personne qui accapare les tribunes des mosquées pour faire passer des messages autres que le message religieux. «Il n'empêche que le discours religieux contribue à unir les algériens», a-t-il estimé. Tout en affirmant que la majorité des imams ne sont pas très portés sur la politique et préfèrent se consacrer à leur mission religieuse, le ministre a assuré que les quelques imams qui se sont portés candidats sont interdits de prêcher ou de pratiquer leur fonction tout au long de la campagne électorale.

Z. M.

BOUDJEMAA TALAÏ L'A ANNONCÉ HIER

Vers un billet unique pour les transports publics à Alger

LE MINISTRE des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talaï, a annoncé hier que l'ensemble des transports urbains de la capitale seront dotés très prochainement du billet unique, ajoutant que les billets magnétiques du métro, jusqu'à maintenant importés, seront fabriqués localement. «Les transports urbains de la capitale, que ce soit le métro, tramway, les bus de l'ETUSA, les trains les téléphériques, auront bientôt un billet unique.

Cette opération sera lancée à Alger avant d'être généralisée à d'autres wilayas», a souligné M. Talaï lors d'un point de presse à l'issue d'une visite effectuée à l'unité de production des tickets de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) et à la société privée algérienne HB Technologies, spécialisée dans la production de cartes à puces et la conception de logiciels informatiques. Selon lui, le prix de ce billet unique sera le même que celui appliqué actuellement, soit 50 DA le ticket lequel est utilisé à la fois pour le métro et le tramway seulement.

M. Talaï a également fait savoir que dans le but de la redynamisation de l'unité de production des tickets magnétiques de transports de l'ETUSA située à Staouéli, tous les tickets de métro, actuellement importés de l'étranger, ainsi que le futur billet unique, seront produits localement par cette unité. Actuellement, la société d'exploitation des tramways (Setram) importe le ticket magnétique de l'étranger au coût de 2 DA/unité, alors qu'au niveau de cette unité de l'ETUSA le coût est estimé à 1,5 DA/unité.

Avec un besoin de 40 millions d'unités par an pour le seul tramway d'Alger, le gain serait de 20 millions de DA annuellement, a avancé le ministre. Dans une première étape, il sera procédé à la certification de cette unité aux normes requises pour la fabrication des tickets magnétiques avec l'assistance de la société HB Technologies. Une fois la certification obtenue, l'ensemble des opérateurs des transports publics urbains et suburbains, à travers le territoire national, seront instruits d'acquérir leurs tickets auprès de cette unité. Avec une capacité de production de 144 millions de tickets annuellement, cette unité pourra répondre aux besoins de tous les opérateurs des transports publics urbains et suburbains, souligne-t-on.

Le ministre a expliqué que l'apport de HB technologies dans cette opération sera de fournir des systèmes technologiques pour la gestion des ventes et le contrôle des tickets dans les différentes stations de ces moyens de transports. Ces systèmes de contrôle permettront également de réduire le phénomène de la fraude, particulièrement fréquent dans les tramways, les bus de l'ETUSA et dans les trains avec des taux allant de 40 à 60%, selon le ministre qui a précisé que la sensibilisation et le système des abonnements seront également renforcés pour lutter contre la fraude.

Interrogé, lors du point de presse, sur le lancement effectif de l'opération de délivrance des permis de conduire à points, M. Talaï a indiqué que le prototype de ce document avait été validé par les parties concernées et serait fabriqué «dès les prochaines semaines» par la société HB Technologies en collaboration avec les services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales qui sont en phase de finalisation du fichier national des permis de conduire

S. N.

MESSAHEL FAIT PART AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION PANARABE D'UNE CONVICTION ALGÉRIENNE

Le traitement des questions de l'heure passe par une réforme de la Ligue

Abdelkader Messahel s'applique, depuis dimanche, à réactiver auprès des chefs des diplomaties arabes présents à Amman pour la réunion préparatoire du sommet des dirigeants arabes, prévu demain, le processus de réforme de la Ligue des Etats arabes.



Un souhait et une conviction à laquelle tient le pouvoir d'Alger, seule à même de permettre la mise en œuvre d'une stratégie globale de sortie de crise à laquelle sont confrontés nombre de pays de la région. Une rencontre tenue quelques heures avant la réunion du Conseil des ministres arabes lui a, en tout cas, permis de rappeler au secrétaire général de l'Organisation panarabe, Ahmed Aboul Gheit, la vision algérienne. Abdelkader Messahel a mis en avant « l'importance que revêt l'initiative de réforme de la Ligue arabe qui est appelée, plus que jamais, à s'adapter aux défis régionaux et internationaux auxquels font face les pays arabes, conformément à la 147e réunion du Conseil ministériel arabe pour la réforme de la Ligue arabe «, conseil que préside l'Algérie depuis le début du mois et jusqu'à septembre.

Des réformes sans lesquelles les dossiers soumis au sommet pourraient s'avérer nonmaîtrisables à long terme. En effet, les chefs d'Etat arabes devront se pencher sur plusieurs dossiers, dont celui récurrent de la cause palestinienne, peaufinés depuis des mois et finalisés par les chefs des diplomaties des pays membres en réunion ces deux derniers jours à la mer Morte. Les dirigeants devront aussi examiner les projets d'une dizaine de décisions élaborées lors des réunions du Conseil économique et social de la Ligue. Il va sans dire que les crises syrienne et yéménite s'inviteront au sommet ainsi que la situation en Libye, en Irak et en Somalie, en sus de l'examen de sujets aussi cruciaux pour l'ensemble de la communauté arabe que la lutte contre le terrorisme, la sécurité nationale arabe, les relations des pays voisins des pays arabes, ainsi que la coopération avec les organisations internationales et régionales, notamment dans son volet économique, pierre angulaire dans la mesure où la coopération entre les pays arabes reste insignifiante.

Le commerce interarabe représente, à en croire le président de l'Union des chambres arabes (UCA), Nail Al Kabarati, 10 % seulement du volume des transactions commerciales internationales réalisées par les pays membres de la ligue, un taux relativement faible par rapport aux potentialités des pays arabes.

Ce responsable semble cependant porteur d'une série de mécanismes à même de permettre la concrétisation de l'intégration économique arabe dont l'utilisation des ressources des pays membres, la répartition des investissements dans les projets industriels selon les qualités concurrentielles de chaque pays et la création de postes d'emploi en plus de la nécessité d'accroitre le commerce interarabe.

Al Kabarati a appelé, dans ce sens, les pays arabes à « respecter pleinement les décisions du conseil économique et social relatives à la concrétisation de la grande zone arabe de libre-échange». Il a mis l'accent, dans le même contexte, sur «la nécessité» de créer l'union douanière arabe et la mise en œuvre de la coopération interarabe bilatérale et régionale en matière de reconnaissance mutuelle des certificats de conformité. Défi difficile dans la mesure où nombre de pays arabes chercheraient plutôt à accueillir in situ des investissements, créneau qui reste le point faible de ces pays, plutôt que d'ouvrir leurs marchés à des produits finis.

Par ailleurs, parmi les points cruciaux devant être soumis au sommet outre celui relatif à la lutte antiterroriste, les crises syrienne, yéménite et libyenne devraient avoir la part du lion dans le dialogue interarabe. Bien que le ministre des Affaires maghrébines de l'UA et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, ait relevé hier l'existence « d'un consensus autour de la solution politique, seule voie pour le règlement des crises dans ces pays «, un consensus qui constitue selon le ministre algérien « l'appui au dialogue entre belligérants, le refus de toute ingérence dans les affaires internes des pays et l'application des décisions de l'Onu «.

Amine B.

LÉGISLATIVES DU 4 MAI

La Ligue arabe dépêchera 100 observateurs

LA LIGUE arabe compte envoyer en Algérie pas moins de 100 observateurs, dans le cadre de la supervision internationale des élections législatives du 4 mai prochain. L'annonce a été faite lundi par Hadia Sabri, directrice du secrétariat des Affaires des élections à la Ligue arabe, à l'issue d'une réunion en compagnie d'une mission de la Ligue arabe avec le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelouahab Derbal.

Mme Sabri a indiqué que sa venue en Algérie s'inscrivait dans le cadre du «suivi des procédures entreprises pour élaborer et préparer les élections législatives prévues pour le 4 mai», soulignant que les autres membres de la délégation composée de «100 à 110 observateurs seront dépêchés vers la fin du mois en cours».

L'ambassadrice a expliqué que le choix de ces observateurs «sera effectué sur la base d'un ensemble de critères, à l'instar de la compétence, l'expérience et l'âge», ajoutant que «ces observateurs seront répartis sur les 48 wilayas du pays conformément au planning défini», notant que la délégation comportera différentes nationalités arabes.

L'annonce de cette mission d'observation intervient en application de l'accord signé dernièrement entre l'Algérie et la Ligue arabe, à l'occasion de la dernière visite effectuée par le ministre des Affaires Maghrébines, Africaines et de la Ligue des Etats Arabes Abdelkader Messahel au Caire.

Le SG de Ligue, Ahmed Abou El Gheit, avait déclaré à l'issue de la signature de l'accord que la Ligue arabe «contribuera, avec un nombre important d'observateurs du secrétariat général de l'organisation, àr assurer une surveillance juridique de l'opération électorale». La présence d'observateurs internationaux fait partie du dispositif de contrôle visant à donner un surcroît de transparence et de crédibilité à la consultation.

Pour sa part, l'Union européenne (UE) se dit «prête» à déployer une mission d'observation électorale lors des élections législatives prévues le 4 mai prochain : «L'Union européenne s'est dite prête à déployer une mission d'expertise électorale pour conduire une analyse du processus électoral», a indiqué dans un communiqué publié après la rencontre, à Bruxelles, entre Mme Mogherini et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Selon les services diplomatiques de l'UE, la haute représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité «a remis une réponse favorable à la lettre d'invitation du ministre Lamamra du 22 janvier dernier pour le suivi des élections législatives du 4 mai 2017 en Algérie». Environ 150 observateurs européens «ont déjà analysé le processus électoral» des législatives de 2012.

Ils avaient indiqué n'avoir observé «aucune irrégularité significative» bien qu'ils n'aient pas eu accès aux listes électorales. Les autorités algériennes avaient déclaré que ce fichier était confidentiel.

Hocine Adryen

SUITE À L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION ISSU DU PROCESSUS D'ALGER

Ouverture de la conférence d'entente nationale au Mali

LA CONFÉRENCE d'entente nationale au Mali, prévue dans l'accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, s'est ouverte hier à Bamako à laquelle prennent part quelque 300 participants venant de toutes les régions du pays et de la diaspora, ont rapporté des médias. «Nous voulons un Mali uni et nous sommes ouverts», a lancé le président malien Ibrahim Boubacar Keïta lors de la cérémonie d'ouverture.

Dans son discours, il a invité les Maliens au rassemblement et à l'introspection en faveur de l'intérêt général. Le président malien a aussi appelé à éviter que la conférence «ne soit prise en otage par les surenchères diverses, par les tentatives de positionnement et par les remises en cause d'arrière-garde».

La rencontre s'est ouverte en présence de partis de la majorité au pouvoir et de groupes politico-militaires, signataires de l'accord de Paix et de réconciliation au Mali.

Les autorités maliennes et la médiation internationale, ont engagé dimanche, veille de l'ouverture des travaux de la Conférence, présentée comme «jalon essentiel pour la réconciliation au Mali», des pourparlers pour que tous les concernés soient au rendez-vous, rapportent des médias maliens. Les tractations se sont poursuivies jusqu'à tard la nuit pour une large participation à la conférence. Un des mouvements de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), est revenu sur son refus et indiqué qu'il participerait finalement à la conférence.

Il revendique notamment, un nouveau format, autrement-dit, ils préconise que la conférence, dont la clôture est prévue le 2 avril, selon le programme officiel, «soit étalée sur plusieurs semaines pour traiter tous les problèmes» que connait le Mali.

Certains participants, membres de la société civile et venus des différentes régions du pays, ont cependant exprimé de grands espoirs dans ces discussions.

«Nous espérons qu'on fera en sorte que les ex-rebelles absents parlent aussi, pour que l'unité soit réelle», a dit Oumar Maïga, de Gao (nord).

La conférence d'entente nationale regroupe l'ensemble des forces vives du Mali, soit 300 participants venant de toutes les régions maliennes et de la diaspora.

La conférence, une des hautes aspirations de l'ensemble des Maliens, qui est axée sur le thème «la paix, unité et la réconciliation», permettra d'approfondir les débats sur les causes profondes du conflit dans le nord du pays et d'élaborer une charte pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale sur une base consensuelle.

L'Accord de paix et la réconciliation au Mali, conclu après plusieurs rounds de négociations à Alger, a été signé en mai-juin 2015 par le gouvernement malin et des groupes politico-militaires.

R. N.

INFLATION

Le taux moyen annuel atteint 7 % à février 2017

L'ÉVOLUTION des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à 7% jusqu'à la fin février 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). Il faut savoir que l'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à février 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant de mars 2016 à février 2017 par rapport à la période allant de mars 2015 à février 2016.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de février 2017 par rapport à celui du mois de janvier 2017, elle a été de -0,6 %, soit une baisse un peu plus importante que celle observée le même mois de l'année écoulée (-0,2 % en février 2016 par rapport à janvier 2016).

Les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 1,5 % en février dernier par rapport à un mois plus tôt, induite aussi bien par l'évolution des produits agricoles frais que par celle des produits alimentaires industriels, relève l'ONS.

Les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par une diminution de 1,2 %. En dehors de la pomme de terre et des poissons qui ont affiché des hausses, respectivement de 6,2 % et de 1,5 %, le reste a accusé des décroissances, notamment la viande de poulet dont la baisse a avoisiné les 11 % en février 2017 par rapport à janvier 2017 et les 12 % par rapport à février 2016. Les prix des produits alimentaires ont également enregistré une variation négative de 1,9 %, due à la baisse des prix de certains produits, particulièrement ceux de la semoule (-17,3 %).

Pour les autres groupes de biens et services, les prix de l'habillement ont connu une baisse de 0,9 % en février 2017 par rapport au mois précédent. Alors que les transports et communication se sont caractérisés par une stagnation, le reste des groupes ont inscrit des hausses plus ou moins importantes: les logements et charges à +0,7 %, les meubles et articles d'ameublement à près de +0,2 %, la santé et l'hygiène corporelle à +1,8 % et l'éducation-culture-loisirs à +0,1 %.

S. N.

RÉUNION DES PAYS OPEP ET NON OPEP AU KOWEÏT

L'accord de réduction a été respecté et pourrait être reconduit

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et plusieurs pays non membres ont exprimé leur satisfaction quant au respect de leur accord de réduction de l'offre et indiqué qu'ils étudiaient sa reconduction au-delà de juin prochain.



L'annonce a été faite au terme de la 2e réunion du comité ministériel de suivi des accords OPEP et non OPEP, laquelle vise à vérifier les engagements de réduction de l'offre afin de rééquilibrer le marché.

Lors de la réunion de décembre 2016 à Vienne, 11 pays producteurs non OPEP s'étaient engagés à coopérer avec les pays membres de l'organisation pour limiter l'offre surabondante sur le marché mondial en réduisant la production de 1,8 million barils par jour à partir du 1er janvier 2017 pour une période de 6 mois renouvelable. Le ministre de l'Energie Noureddine Boutarfa a pris part à cette réunion à côté des ministres du Pétrole ou de l'Energie de Russie, du Venezuela, d'Oman, d'Irak et de Koweït. Dans son communiqué final, le comité se déclare «satisfait des progrès réalisés pour un total respect des ajustements volontaires de la production et exhorte tous les pays participants à agir pour parvenir à un respect à 100%» des réductions décidées l'an dernier. L'objectif de ces réductions est de favoriser une remontée des cours qui ont dégringolé depuis la mi-2014. Le communiqué indique qu'en février les pays OPEP et hors OPEP ont respecté à 94% leurs engagements, en hausse de 8 points par rapport à janvier. Le respect par les pays de l'OPEP de leurs engagements a été de 106% et celui des producteurs non membres d'environ 65%, a annoncé le président du comité, Essam al-Marzouk, ministre koweïtien du Pétrole lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion. Début mars, M. Marzouk estimait que l'OPEP respectait à 100% ses engagements mais que les non-OPEP s'y conformaient à 50/60%. Les ministres du Pétrole ou de l'Energie de Russie, d'Oman, d'Irak, des Emirats arabes unis et du Venezuela ont participé à la réunion. Le comité ministériel a par ailleurs étudié la possibilité de prolonger les réductions pour six mois supplémentaires. Il a demandé à sa commission technique de coopérer avec le secrétariat général de l'OPEP pour «examiner les conditions du marché pétrolier» et de lui faire un rapport lors de sa prochaine réunion en avril. Le comité «délibérera avant de soumettre ses recommandations aux pays» engagés par les réductions, selon le communiqué. A l'ouverture de la réunion, M. Marzouk a déclaré qu'avec un respect total des engagements de réduction, le marché pourrait revenir à «l'équilibre pendant le troisième trimestre de 2017». Le ministre a averti que les stocks restaient élevés et que la volatilité des prix augmentait.

De son côté, M. Boutarfa a déclaré que les participants ont demandé «une évaluation des conditions du marché pour se prononcer sur la possibilité d'une extension de l'accord de baisse de production». Samedi, le ministre avait affirmé que l'Algérie était favorable pour un prolongement de trois ou quatre mois de l'accord OPEP-non OPEP de baisse de la production pétrolière, afin de mieux stabiliser les marchés. Il a assuré que l'Algérie a pleinement respecté ses engagements de réduction de la production dans le cadre de l'accord de Vienne, à savoir une réduction de 50 000 barils par jour.

«Nous tenons à être exemplaires dans l'application de l'accord OPEP-non OPEP, a soutenu Bouterfa. L'Algérie, le Koweït et le Venezuela constituent, avec la Russie et le Sultanat d'Oman, le comité mixte ministériel de suivi chargé de s'assurer de la mise en œuvre de l'accord de Vienne, rappelle-t-on. Fin novembre 2016, l'OPEP a pris l'engagement de réduire pendant six mois à partir du 1er janvier sa production de 1,2 million de barils par jour (mbj). En décembre dernier, onze producteurs non membres de l'OPEP, conduits par la Russie, se sont eux engagés à une réduction de production de 558.000 barils par jour.

F. G.

CONDITIONS DE VIE À BÉJAÏA

Les APC d'Aokas et Timezrit fermées par des citoyens

LE SIÈGE de l'APC d'Aokas a été bloqué avant-hier matin par des dizaines de citoyens du village Aghemoun qui réclament la concrétisation du projet relatif à la réalisation d'une école primaire. Inscrit en 2012, soit depuis cinq années, le projet a été accrédité d'une décision en bonne et due forme et l'entreprise réalisatrice choisie, mais ce avant d'être gelé. Les protestataires ont exigé hier «l'attribution d'un ordre de service pour que les travaux commencent afin de mettre fin au calvaire des écoliers qui parcourent quotidiennement 5 km à Baccaro et Ath Melloul pour suivre leur scolarité». Les habitants déplorent le fait d'avoir fait concession d'une parcelle de terrain pour la réalisation de cette école et d'avoir autorisé un accès sur leurs propre terrains pour qu'en fin de compte le projet soit «suspendu». De leur côté, les habitants de Takitounte et Sidi Tahar Ouzouma de la municipalité de Timezrit ont bloqué hier le siège de l'APC pour exiger l'alimentation de leurs foyers en énergie électrique. Le P/APC a assuré aux mécontents le lancement prochain du projet. Il a rappelé avoir saisi les autorités concernés dont le wali, le DM et la SDE (ex-Sonelgaz) afin de mettre en œuvre ce projet. En effet, l'APC a communiqué récemment la liste des foyers qui bénéficieront de l'électricité ainsi que le plan d'étude.

N. B.

SELON LE WALI DE TIZI OUZOU

Des P/APC bloquent des projets d'investissement privé

DES DIZAINES de projets d'investissement portés par des opérateurs privés dans la wilaya de Tizi Ouzou sont bloqués par certains présidents d'Assemblée populaire communale (APC), a dévoilé le wali Mohammed Bouderbali. Le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a effectué une visite de travail dans les communes d'Azazga et de Zekri, a souligné lors de l'inauguration de l'antenne d'Azazga du Centre national du registre du commerce (CNRC) que des P/APC de la wilaya de Tizi Ouzou ne jouent pas leur rôle de promoteurs de l'économie locale et sont même, selon lui, des éléments de blocage de l'investissement dans leurs communes respectives.

Nous avons, à travers la wilaya, des dizaines de cas de blocage par des P/APC, d'opérations d'investissement, dont des projets structurants importants a-t-il fait savoir. Il a ajouté que des présidents d'APC, qui représentent le maillon fort de la démarche de promotion de l'investissement privé, ne reçoivent même pas les investisseurs pourtant porteurs de projets créateurs de richesses et d'emplois. Le wali a souligné que des localités de la wilaya disposent de potentialités spécifiques qui peuvent être mises à profit et valorisées pour développer des activités spécifiques dans un secteur précis tel que le tourisme. Or, a-t-il observé, ces atouts ne sont pas rentabilisés.

Il a ajouté qu'il est attendu de ces élus locaux d'être des promoteurs de l'économie locale et de rendre leurs communes attractives pour les investisseurs. Le wali, qui a visité le projet d'un complexe touristique en cours de réalisation dans la commune de Zekri, dont la réception est prévue en septembre prochain, et procédé à l'inauguration d'un hôtel dans cette même localité, a souligné que ces initiatives sont à encourager, d'autant plus qu'il s'agit d'un exemple de projets qui ont un impact sur des régions enclavées. «Des projets que nous souhaitons voir se multiplier pour encourager le tourisme de montagne, un des atouts majeurs de la wilaya», a-t-il dit.

S. T.

EMMANUEL MACRON PERSISTE ET SIGNE AU SUJET DE LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE :

«Il a fallu 70 ans de guerre et de massacres pour imposer la présence française»

Le candidat à la présidentielle française, Emmanuel Macron est revenu sur la colonisation française en Algérie dans une interview accordée au magazine mensuel L'Histoire où il estime, une fois encore, que ses propos ont été mal interprétés.



Interrogé sur les propos qu'il a tenu à Alger sur la colonisation lors de sa visite le mois dernier et qui lui ont valu une levée de boucliers de la part des nostalgiques de l'Algérie françaises issus de la droite et de l'extrême droite, il enfonce un peu plus le clou : «Lorsque je parle de crime contre l'humanité à propos de la colonisation, je ne traite pas de criminels, je ne parle pas non plus des soldats appelés en Algérie. On connaît les exactions commises par certains, mais cela n'est pas mon point. Je parle très précisément des conditions mêmes de la colonisation : on sait que les premiers colonisateurs n'ont hésité sur aucun moyen pour conquérir les territoires convoités. Il a fallu 70 ans de guerre et de massacres pour imposer la présence française. Je ne suis pas le premier à pointer ces débordements. Clemenceau le fit dès 1885», dit-il.

En effet, Georges Clemenceau répondit au discours de Jules Ferry qui soutenait, à la Chambre des députés le 28 juillet 1885, que les «races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures» : «Vous verrez combien de crimes atroces, effroyables, ont été commis au nom de la justice et de la civilisation. Non, il n'y a pas de droits de nations dites supérieures contre les nations dites inférieures ; il y a la lutte pour la vie, qui est une nécessité fatale, qu'à mesure que nous nous élevons dans la civilisation, nous devons contenir dans les limites de la justice et du droit ; mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation ; ne parlons pas de droit, de devoir ! La conquête que vous préconisez, c'est l'abus pur et simple de la force que donne la civilisation scientifique sur les civilisations rudimentaires pour s'approprier l'homme, le torturer, extraire toute la force qui est en lui au profit du prétendu civilisateur. Ce n'est pas le droit : c'en est la négation. Parler à ce propos de civilisation, c'est joindre à la violence l'hypocrisie. [...]», dit-il sous les applaudissements.

En reprenant les propos de Georges Clemenceau, le candidat du mouvement «En Marche !» considère lui aussi que la racine du phénomène colonial est «mauvaise». Selon lui, elle se nourrit du massacre et du malheur. «Ces souffrances ont longtemps été tuées, mais elles sont encore vivantes dans la mémoire des peuples colonisés. Y compris chez ceux qui ont reçu cette souffrance en héritage bien que nés en France», ajoute-t-il. Le candidat à la présidentielle française est allé plus loin dans ses propos que nul autre homme politique depuis la fin de la guerre d'Algérie. Dans un entretien accordé à la chaîne privée *Echourouk News* au début du mois de février, il avait qualifié la présence française dans notre pays de «crime», de «crime contre l'humanité» et de «vraie barbarie». Dans cette interview, Macron est sur la présence française en Algérie : «La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes», a-t-il déclaré.

Le président Bouteflika avait demandé a la France de présenter ses «excuses officielles» aux Algériens, avant d'espérer un traité d'amitié. «Il est aujourd'hui de notre devoir envers le peuple algérien et les chouhada (martyrs), de réclamer des excuses officielles de la part d'une nation dont la devise révolutionnaire a de tout temps été liberté, égalité, fraternité», avait ajouté le président Bouteflika. Il a aussi appelé l'Etat français à «assumer pleinement ses responsabilités historiques, s'il était véritablement mû par une sincère volonté d'ouvrir une nouvelle page et de jeter les bases d'une amitié authentique bannissant toute forme de rancœur et de ressentiment. Il faisait référence au traité d'amitié franco-algérien, dans l'impasse depuis la polémique française sur le «rôle positif de la colonisation».

Hocine Adryen

TIZI OUZOU

Découverte de 4 mines artisanales et de produits explosifs

QUATRE mines de confection artisanale et des produits explosifs ont été découverts dimanche à Tizi Ouzou par les éléments des l'Armée nationale populaire (APN), et ce suite à une opération de fouille et de recherche, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou/1re région militaire a découvert, le 26 mars 2017, quatre mines de confection artisanale, des produits explosifs et des outils de détonation», précise la même source.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont, pour leur part, appréhendé à Mascara et Tlemcen/2e RM, «cinq narcotrafiquants et saisi 29,6 kilogrammes de kif traité et deux véhicules».

Dans la même journée de dimanche, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes ont saisi, au niveau de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et de In Guezzam/6e RM, «un camion, 2 véhicules tout-terrain, 9 tonnes de denrées alimentaires, 6 détecteurs de métaux, 5 marteaux-piqueurs, 12 groupes électrogènes et des appareils électroménagers». Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Adrar, Ouargla et In Guezzam, «13 immigrants clandestins de différentes nationalités», conclut le communiqué.

S. N.

BOUMERDÈS

Libération d'une femme kidnappée et neutralisation d'une bande de malfaiteurs

UNE FEMME kidnappée a été libérée par la Gendarmerie nationale à Boumerdès, avec la mise hors d'état de nuire d'une bande de malfaiteurs constituée de cinq individus, a-t-on appris dimanche auprès du groupement territorial de ce corps constitué. Selon le chargé de la cellule de communication, le commandant Zaïr Amar, les éléments de cette bande spécialisée dans le kidnapping et le vol, dont quatre récidivistes (âgés entre 22 et 32 ans), et un en fuite, ont été arrêtés à Thenia, à l'est de Boumerdès.

L'opération a été rendue possible suite à une plainte déposée par l'une de leurs victimes, signalant le kidnapping de sa compagne alors qu'elle garait son véhicule sur la RN5 , près de la commune de Thenia, sachant que cette bande utilisait dans ses activités des véhicules de location. En se basant sur les informations fournies par la victime concernant le véhicule des ravisseurs de sa compagne et leur description, les enquêteurs ont découvert que la femme kidnappée se trouvait dans une wilaya voisine.

Aussi, des mesures ont été prises avec l'unité de la Gendarmerie nationale territorialement compétente de la wilaya voisine et une descente a été effectuée au niveau du lieu suspecté, aboutissant à la libération de la femme en question et à l'arrestation de quatre individus, le cinquième étant en fuite, outre la récupération d'objets volés et d'effets personnels des victimes de cette bande. Les mis en cause en été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, pour les chefs d'inculpation de kidnapping avec vol sous la menace et la violence avec usage d'armes blanches (couteau et bombe lacrymogène).

APS



LA ROUTE CONTINUE DE TUER

12 morts et 19 blessés en une journée

EN DÉPIT des campagnes de sensibilisation initiées par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ainsi que par les associations et la sécurité nationale, le bilan des accidents de la circulation enregistré sur nos routes s'alourdit.

A peine la semaine commence que les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, durant la seule journée du samedi, 18 accidents de la circulation routière causant le décès de 12 personnes et des blessures à 19 autres. «Durant la journée du 26 mars 2017, 18 accidents de la circulation routière, dont 10 mortels, ont été recensés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers 12 wilayas du pays», lit-on dans le bilan rendu public hier par la cellule de communication de la Gendarmerie nationale.

Ces drames ont engendré le décès de 12 personnes, des blessures à 19 autres et des dégâts matériels importants à 27 moyens de locomotion impliqués, a fait savoir la même source.

Selon ce même bilan, l'accident le plus grave a été celui enregistré à 7 heures 30 minutes, sur la RN 51 reliant Ghardaïa à Adrar, à 170 km au sud du chef-lieu de commune de Hassi Gara (Ghardaïa).

Suite à un excès de vitesse et circulant sur le côté gauche de la chaussée, le conducteur d'un véhicule, se dirigeant d'El-Menia vers Adrar, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion, lequel est entré en collision avec un véhicule de même marque venant en sens inverse.

Suite au choc, les deux moyens de transport ont pris feu, occasionnant une calcination totale. Cet accident a occasionné le décès de cinq passagers des deux véhicules, dont leurs corps carbonisés. Ils ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'El-Menia. Une enquête est ouverte par la brigade de la Gendarmerie nationale d'El-Menia.

L. L.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

NIF 09894.401.001.64.48

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 02 / DMO/ RHP 1000 (2014) / 2017

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre national ouvert avec exigence de capacites minimales pour la réalisation de **100/1000 Logts Publics Locatifs à KHEMIS MILIANA (OUED RAYHANE SUD) En TCE y compris VRD avec locaux de commerce sauf postes de transformateurs + eclairage exterieur , prógramme RHP année 2014.**

Il s'adresse à tous les entrepreneurs disposant d'une qualification activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité catégorie **Deux (02)et plus .**

Une moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années d'une somme de **26 500 000 . 00 DA** et plus .

Avoir réalisé une surface de plancher de **4 080. 00 M2** et plus .

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi la mention « **Dossier de candidature** », «**Offre Technique** » ou « **Offre Financière** » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention:

À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES "

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 02 / DMO/ RHP 1000 (2014) / 2017

Réalisation de 100/1000 Logts Publics Locatifs à KHEMIS MILIANA (OUED RAYHANE SUD) En TCE y compris VRD avec locaux de commerce sauf poste de transformateur + eclairage exterieur , programme RHP année 2014

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

Hay Hadj Kadour, Ain Defla

Les offres serant déposées au nivau du secreteriat de la direction génerale de l'OPGI

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article **14** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

a) Dossier de candidature contient:

b) L'offre technique contient :

c) L'offre financière contient :

La date de dépôt des offres est fixée au **21** jour avant **12.00** heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **14.00** heures, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 28/03/2017 / ANEP N° 508 257**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS

COMMUNE DE GUE DE CONSTANTINE

Avis D'appel D'Offre National ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales

N°01/2017

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gué de Constantine lance un appel D'offre National ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales pour :

OBJET : Fourniture et installation de tapis moquette au profit des Mosquées de la commune. -Commune de Gué de Constantine- .

Les Entreprises intéressés :

- **Fabricants , Commerçants, importateurs, grossiste, sociétés, ou agences agrées justifiants leurs activités dans le domaine.**
- **Ayant une moyenne des Bilans des trois (03) dernieres Années avec un Chiffre d'affaire dépassant 3.000.000,00 DA.**
- **Ayant au moins une attestation de bonne exécution au prestations simillaires à l'objet délivrée par le maître d'ouvrage signées et enregistrées.**

Peuvent se raprocher au :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale De Gué de Constantine
Îlot B2 ZHUN Aïn Naâdja
N°NIF : 098416269000132

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de Mille Cinq Cent Dinars (1500,00 DA) payé auprès du trésorier Communal de Gué de Constantine -Siège de Commune de Gué de Constantine-.

- **Le dépôt de l'Offre préparée conformément aux dispositions émises sur le cahier des charges est arrêté à 13 h à l'adresse suscité, le dernier jour de la préparation des offres fixée à Dix (10) jours en référence à la première parution sur la presse ou le BOMOP.**
- **La durée de validité des offres est : la période de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.**
- **Le dossier de candidature (01), l'offre techniques (02) et l'Offre financières (03) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et intégrés dans l'enveloppe extérieure.**

I-**Envellope N° 01 : Le dossier de candidature** contient (voir cahier des charges)
- Déclaration de candidature (selon modèle joint).
- Déclaration de Probité (selon modèle joint).
- Le statut pour les sociétés
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, soumissionnaire.
- L'extrait du casier judiciaire.
- Le registre de commerce.
- Les attestations fiscales et d'organisme de securité. (CNAS,CASNOS)
- Planning de Livraison.
- Extrait de role et carte D'immatriculation fiscale.
- Liste des moyens humains avec justifications (Attestation nominative de la secuté sociale,)

II- **Envellope N° 02 : L'offre echnique** contient(voir cahier des charges)
- Le présent cahier des charges paraphé et signer par le soumissionnaire.

III- **Envellope N° 03 : L'offre finacière** contient(voir cahier des charges)
- Le bordereau des prix unitaires dûment

signé et daté par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre Dûment signé et daté par le soumissionnaire
- La lettre de soumission (selon modèle joint).

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne porter que la mention :

Avis D'appel D'offre ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°01/2017

A

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gué de Constantine

Objet :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Gué de Constantine, le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres 13h30.

Le Jeune Indépendant **du 28/03/2017 / ANEP N° 508 218**

L'ARMÉE YÉMÉNITE :

«Les aéroports et les ports saoudiens seront nos prochaines cibles»

Le porte-parole adjoint de l'armée yéménite, Aziz Rached, a déclaré que les missiles stratégiques dont dispose l'armée pourraient déséquilibrer les rapports de force vis-à-vis de l'Arabie saoudite.



Interviewé par la chaîne de télévision Al-Mayadeen, Aziz Rached a déclaré que les bases militaires, les aéroports et les ports de l'Arabie saoudite seront les prochaines cibles des missiles yéménites, rapporte le site iranien francophone Press TV. Entre-temps, l'unité balistique de l'armée yéménite (fidèle à l'ex-président Ali Abdallah Saleh) appuyée par les forces populaires d'Ansarullah a tiré, dimanche 26 mars, un missile de type Somoud (résistance) sur une base militaire saoudienne à Najrane, dans le sud de l'Arabie saoudite, rapporte la chaine Al Manar.

Le missile a atteint sa cible avec précision, a affirmé une source militaire. Ce nouvel exploit intervient deux ans après le début de la résistance du peuple et des forces yéménites face à l'agression militaire saoudo-US contre leur pays. Par ailleurs, plusieurs soldats saoudiens ont été tués et blessés par une attaque des forces yéménites contre une base militaire à Jizane, située à l'extrême sud-ouest de l'Arabie saoudite. Selon Al-Mayadeen, l'armée yéménite et les forces d'Ansarullah, ont lancé, dimanche 26 mars, des attaques d'artillerie contre trois bases militaires à Jizane, infligeant de lourds dégâts matériels à l'armée saoudienne. Ces attaques ont causé des explosions et incendies dans les trois bases.6,8 millions yéménites risquent la famineCependant au niveau humanitaire, l'ONG Oxfam International a publié un rapport particulier sur les conséquences de cette guerre injuste, et ce à l'occasion du 2e anniversaire de l'agression militaire saoudo-US contre le Yémen.

Conformément à ce rapport, plus de trois millions de Yéménites ont été forcés de quitter leur foyer tandis que des milliers d'autres souffrent de la pénurie d'alimentation. «Presque 17 millions de Yéménites, c'est-à-dire 60% de la population ont du mal à se procurer de denrées alimentaires et 6,8 millions risquent la famine», selon ce rapport. Par ailleurs, le directeur du «Centre allemand pour les études sur l'Eurasie», Manuel Ochsenreiter, dans une interview accordée à l'agence de presse iranienne Tasnim, estime que «l'Arabie saoudite est un important partenaire pour l'Europe, aussi bien que pour les États-Unis ».

«Ce qui explique le silence des dirigeants occidentaux envers les crimes commis par Riyad au Yémen», ajoute le politologue.

Et d'ajouter : «Dans la guerre médiatique dont on est témoin aujourd'hui, les civils yéménites ne peuvent pas faire entendre leur voix aux Parlements européens.

Il me semble, même, que la plupart des parlementaires allemands, français, italiens ou britanniques, ne savent rien sur la situation au Yémen, alors qu'ils connaissent parfaitement les opportunités commerciales avec Riyad».

D. Z et agences

MANIFESTATIONS À MOSCOU

Lavrov réagit aux condamnations de l'Occident

LE MINISTÈRE russe des Affaires étrangères a rejeté les critiques des USA et de l'UE à propos des interpellations lors de la manifestation non-autorisée à Moscou. Alors que l'Occident juge que l'épisode représente un affront pour les valeurs démocratiques, le ministère russe des Affaires étrangères pointe du doigt la politique du double standard.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov estime que la réaction de l'Occident suite à l'interpellation pour infraction administrative des centaines de personnes lors de la manifestation non-autorisée à Moscou témoigne de la politique du double standard. «Vous parlez de la réaction du public, et moi, franchement parlant, je n'ai entendu que la réaction des fonctionnaires dans plusieurs capitales européennes, ainsi qu'à Washington. Alors, quand les mêmes événements provoquent des réactions différentes, l'idée des fameux doubles standards vient de nouveau à l'esprit», a commenté le ministre russe des Affaires étrangères. Et d'ajouter : «Je ne me rappelle pas que quelqu'un se soit fait du souci, au moins en public, en raison des décisions prises récemment en Allemagne, aux Pays-Bas et en Autriche, où les autorités ont tout simplement interdit de tenir certaines réunions. Et personne ne s'est inquiété à ce sujet, personne n'a rien dit», a déclaré M. Lavrov.

Les États-Unis, ainsi que l'Union dimanche l'arrestation en Russie de plusieurs centaines de manifestants, jugeant que l'épisode représentait un affront pour les valeurs démocratiques.

Le Kremlin a rejeté lundi les appels lancés par les États-Unis et l'Union européenne en faveur de la libération des manifestants de l'opposition interpellés dimanche lors de rassemblements, et a accusé les organisateurs de la manifestation d'avoir promis aux adolescents « des récompenses financières en cas d'interpellation».

Quelque 8 000 personnes sont sorties ce dimanche dans les rues de Moscou pour rejoindre la manifestation anti-corruption non-autorisée qui s'est déroulée dans le centre-ville, malgré l'interdiction imposée par les autorités de battre le pavé dans la rue Tverskaïa.

PRÉSIDENTIELLES FRANÇAISES

Marine Le Pen prédit «la mort de l'UE»

MARINE LE PEN a prédit «la mort de l'UE et la fin de la mondialisation sauvage» lors de son meeting qui s'est tenu le 26 mars à Lille.

La candidate affirme vouloir retrouver la grandeur française en se réappropriant les souverainetés territoriale, législative et monétaire du pays. Marine Le Pen, candidate du Front national à la présidentielle, a indiqué dimanche lors d'une réunion publique à Lille que l'Union européenne allait « mourir », parce qu'elle avait l'intention de soumettre la sortie de l'UE à un referendum si elle arrivait au pouvoir. « L'Union européenne va mourir parce que les peuples n'en veulent plus. Nous allons changer d'Europe, car l'idée européenne est mise à mal par ces fossoyeurs que sont les fédéralistes », a-t-elle souligné, en ajoutant que « les pays hégémoniques [de l'Europe] sont destinés à périr ». En outre, Marine Le Pen s'est attaquée à la mondialisation et a promis de sauver le peuple français contre la disparition de l'identité et de la souveraineté. « La globalisation sauvage est une grande broyeuse, elle a l'ambition de précipiter les peuples », a déclaré la candidate, qui envisage de changer l'Europe actuelle contre un autre modèle « fondé sur la souveraineté et la liberté de chaque nation ». Elle a aussi martelé que « l'heure de la défaite des mondialistes [de François Fillon et d'Emmanuel Macron] est venue ». Selon les derniers sondages, Marine Le Pen figure en tête des intentions de vote pour le premier tour de la présidentielle avec 25 % des voix en sa faveur. Néanmoins elle est talonnée de près par Emmanuel Macron, en recule d'un pour cent (24 %) et François Fillon qui reste, quant à lui, stable (19 %) selon le sondage Opinionway-Orpi publié ce vendredi. Cependant, d'après la même source, au second tour la situation changerait et la place à l'Élysée pourrait se jouer entre Emmanuel Macron, candidat du mouvement En marche! et François Fillon, candidat Les Républicains.



R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- **L'information écrite :** article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle :** reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique :** émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique :** meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration :** photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours :« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Aôut 2017.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

8e FESTIVAL LIRE EN FÊTE À TIZI OUZOU

40 éditions pour l'enfant

Inaugurée ce dimanche 26 mars, à la Bibliothèque principale de lecture publique, la huitième édition du Festival culturel local Lire en fête sera animée, une semaine durant, par une quarantaine de maisons d'édition.

Les jeunes lecteurs sont conviés par la direction de la Culture de Tizi Ouzou à mettre à profit leurs vacances scolaires en visitant le Festival Lire en fête. Car il s'agit, selon la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, de rapprocher le livre de l'enfant tout en joignant la lecture au divertissement, tel est le principal objectif de ce festival devenu une tradition annuelle dans la wilaya de Tizi Ouzou. Une quarantaine de maisons d'édition de Tizi Ouzou et d'Alger y participent jusqu'au premier jour du mois prochain.

Lors du coup d'envoi officiel de cette manifestation à la bibliothèque principale de lecture publique, les invités ont pu apprécier une exposition vente de livres animée par une dizaine de maisons d'éditions. Cet établissement sera également ouvert à des conférences sur l'écriture et la lecture et à des ateliers dédiés aux enfants.

D'après Mme Goumeziane, la promotion de la lecture publique, notamment en milieu de la jeunesse, figure parmi les priorités de la direction qui axe son plan d'action sur la multiplication des espaces dédiés au livre à travers toute la wilaya, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.

Dans cette optique, le programme de cette huitième édition est élargi aux bibliothèques communales et salles de lecture de localités comme Tadmaït, Tigzirt, Akbil, Tizi Ghennif et Ath Khelili, où des expositions et ventes de livres, des rencontres littéraires, des ventes dédicaces et des ateliers de lecture et dessin sont prévus. Aussi, un bibliobus sillonnera une dizaine de villages de la wilaya, toujours dans le but de rapprocher le livre de lecteur et imprégner aux enfants la culture de la lecture dans une ambiance festive et récréative.

Durant la première journée de ce festival, les participants ont pu apprécier une parade animée par une centaine d'enfants accompagnés de leurs parents, des clowns, une fanfare de Bouira, des hommes déguisés géants et des jeunes en bicyclettes. Parade qui a démarré de la Bibliothèque principale de lecture publique, traversant le boulevard Stiti, la placette de l'Olivier, passant devant le Théâtre régional Kateb-Yacine avant de prendre fin à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. A ce niveau, des expositions, des ateliers d'écriture et de lecture, de dessin, de contes et de la bande dessinée, de prévention routière sont proposés. Il y aura également des spectacles de clowns, de la magie, du théâtre et du chant au profit des enfants.

Aussi, la joie de la lecture et du livre est élargie aux enfants malades. Un déplacement au service de pédiatrie du CHU de Tizi-Ouzou est prévu, le jeudi 30 mars, afin de leur offrir des livres et des jouets, tout en leur assurant un moment de divertissement avec un spectacle de magie et de clowns qui sera donné sur place.



R. C

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL ALGÉRIEN

De la nécessité de la révision de la loi

LE MINISTRE de la Culture Azzedine Mihoubi a mis l'accent, ce dimanche 26 mars à Laghouat, sur la nécessité de revoir la loi relative à la protection du patrimoine culturel nécessitant aujourd'hui son adaptation.

« Le temps est venu de revoir la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel et son actualisation de sorte à répondre aux variations relevées dans différents domaines », a estimé le ministre, au deuxième jour de sa visite de travail dans cette wilaya. M. Mihoubi a évoqué le rôle des parcs culturels dans la préservation du patrimoine culturel existant à travers le pays, et leur lien avec les moyens du développement national, en tant que partie contribuant à alléger les procédures administratives et à assumer un rôle important entre les secteurs de la culture et du tourisme.

Il s'est félicité, à ce titre, de la coordination existante entre son département ministériel et celui du tourisme pour « plus d'efficience » dans ce domaine. Sur un autre registre, le ministre de la Culture a rappelé l'intérêt accordé par les pouvoirs publics au livre au contenu national, en ce sens qu'il permet de « renforcer le référent religieux », saluant au passage les efforts déployés par les différentes parties concernées pour « immuniser la religion ». Concernant la wilaya de Laghouat, M. Mihoubi a estimé qu'elle va recouvrer sa position comme « incubateur » culturel, au regard de la diversité de ses installations et sites la prédisposant à occuper dans les quelque prochaines années une « place de choix » sur la scène culturelle nationale. Auparavant, le ministre a inspecté le projet de réaménagement de la salle de cinéma Sidi-Okba à Aflou, d'une capacité de 555 places et devant être livrée en juillet prochain, avant d'inaugurer le centre culturel Frahtia Ahmed, où il a assisté à une partie d'une représentation théâtrale d'histoire.

A Ain-Madhi, il a visité le palais Kourdane et l'école coranique du groupement religieux Sidi Abdel-Djebbar relevant du Khalifa général de la confrérie Tidjania et qui a bénéficié dernièrement d'un lot de 2.000 ouvrages et de 15 équipements d'informatique. Dans la commune du chef lieu de wilaya de Laghouat, Azzedine Mihoubi a inspecté le projet d'un Théâtre régional (800 places), actuellement en phase des travaux secondaires, avant de procéder à l'inauguration d'une bibliothèque urbaine au quartier Ksar El-Bezzaim. Le ministre s'est aussi enquis, dans la même commune, du projet de construction d'un internat à l'annexe de l'Institut régional de musique, qui compte 44 chambres, pour lequel a été alloué un financement de 115 millions DA et qui est présentement à 72% d'avancement de son chantier. Un exposé a été présenté à la délégation ministérielle sur l'opération de restauration de la mosquée antique, avant d'assister à une représentation des us et coutumes de la région, au niveau du quartier Rahbet Ezzitoune, au centre-ville de Laghouat.

M. Mihoubi s'est ensuite rendu à la salle de cinéma M'zi, où il a présidé une cérémonie symbolique de remise de cartes professionnelles à des artistes de la wilaya, avant de suivre une projection d'extraits tournés dans les communes de Laghouat et El-Assafia du film Chronique des années de braise du réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina.



APS

SORTIR

DUO
Concert Mare calmo avec Daniele Di Bonaventura au bandonéon et Giovanni Ceccarelli au piano. Mercredi 29 mars. 19h30.
El Mouggar, Alger. Sur un répertoire de Ceccarelli, Piazolla, Di Bonaventura d'Italie.

ANDALOUSIE
Vernissage de l'exposition de photographies de Nicolas Müller : Cordoue-Séville-Grenade. Et concert de Ramy Maalouf. Jeudi 30 mars. 18h. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, Alger.

VARIETE
Le chanteur Hamidou en concert. Jeudi 30 mars. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Musique andalouse, hawzi, répertoire algérois… Entrée: 800 DA.

TOURNEE
Le chanteur et guitariste Nilda Fernandez en concert C'est ma tournée. Jeudi 30 mars 19h30. El Mouggar, Alger. Avec Anthony Planche à l'accordéon, Mathieu Destailleur à la basse, Didier Quincey à la batterie, Alexandre Bigot à la guitare. Nilda Fernandez n'en finit pas d'être à la recherche de nouvelles aventures musicales. Son dernier album, composé puis enregistré dans la pure tradition folk-rock, témoigne une fois de plus de son originalité.

CHANGEMENT
Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau ... Les foyers d'innovation se multiplient, au nord comme au Sud…

SPECTACLE
The Literaure Concert Preview. Samedi 1er avril. 15h. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Un spectacle interdisciplinaire : chant, danse, art scénique qui tente d'explorer les interactions entre la musique et la littérature en racontant un conte autour du Palais des Rais. Avec une nouvelle formation musicale au répertoire jazz, soul, folk, musique balkane et maghrébine…

PHOTO
Exposition de photographies Krache chez likip de Youcef Krache. Espace Bad Buns du samedi 1er avril au vendredi 07 avril. Sidi Yahia, Alger. Une rétrospective du photographe sur un visuel de Abdel Ghani Hidouche et une scénographie de WAl Id Aid Ood.

CARICATURE
Exposition du caricaturiste de presse Le Hic-Hichem Baba Ahmed autour de la thématique l'égalité entre les femmes et les hommes, jusqu'au samedi 08 avril. Dar Abdellatif, Alger. Une trentaine de dessins (parus dans la presse) dont des inédits, ce qui marque le lancement de résidences de création pour la promotion des valeurs de l'égalité par le monde artistique, notamment par les jeunes artistes.

Elargir l'opération de don d'organes à la famille et aux proches du malade

Des praticiens spécialistes ont mis l'accent, mercredi à Tindouf, sur la nécessité d'élargir l'opération de don d'organes à la grande famille du malade et à ses proches afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de patients.

Intervenant dans le cadre d'une rencontre de sensibilisation tenue au centre islamique de Tindouf, ces spécialistes de la greffe d'organes ont souligné l'importance de la sensibilisation sur le don d'organes, que ce soit de personnes en vie ou décédées, afin d'accroitre les chances des malades de bénéficier d'une greffe.

Le Professeur Tahar Rayan, spécialiste en transplantation, a indiqué dans sa communication que près 4.000 Algériens arrivent chaque année au stade de l'insuffisance rénale, un chiffre ''alarmant'' qui appelle à multiplier le nombre de donneurs.

Durant l'année 2016 a vu la concrétisation de 250 greffes de rein, un chiffre qui reste ''insuffisant'' à considérer les quelque 10.000 cas en attente d'une greffe, a-t-il fait remarquer à ce propos.

Le Pr. Rayan a fait état, en outre, de plus 22.000 personnes effectuant des dialyses, pour un nombre de 4.000 appareils d'hémodialyse, saluant, au passage, les efforts



déployés par l'Etat dans la lutte contre les maladies rénales.L'intervenant a, dans ce même contexte, indiqué qu'un insuffisant rénal coûte à l'Etat près de 10.000 DA/jour, avant de souligner que la meilleure solution face à cette situation demeure la greffe d'organe et l'élargissement du cercle des donneurs à la grande famille du malade, tout en mettant en garde contre le piège d'exploitation du don d'organe à des buts lucratifs.

Le vice-président de la fédération nationale des insuffisants rénaux, Dr.Mohamed Boukhers, a souligné, de son côté, l'importance du don d'organe, notamment par le prélèvement sur le mort, rappelant, dans le même cadre, que l'Algérie compte aujourd'hui 318 centres d'hémodialyse, alors qu'il n'en comptait que 03 en 1980.

De grands espoirs sont portés sur les dispositions projetées dans la prochaine loi en matière d'élargissement du don d'organe à la grande famille, en réponse aux doléances des spécialistes en la matière, a-t-il soutenu.

Pour sa part, l'imam Hemadina a mis en exergue le point de vue religieux concernant la question de greffe d'organes, se référant au Saint Coran et aux Hadiths du prophète Mohamed (QSSSL) qui incitent le fidèle à sauver la vie humaine, soulignant la grandeur de la rétribution promise par Allah pour cet acte noble.

La rencontre, initiée par l'association «Chiffa et Afia» des insuffisants rénaux de Tindouf, a été ponctée par une visite au service d'hémodialyse de l'établissement public hospitalier Si El-Haouès, qui compte 10 reins artificiels et où 55 malades de Tindouf effectuent leurs séances de dialyse.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

possibilité de retrait du cahier des charges pour la création d'établissement privé

LE MINISTÈRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe toutes les personnes physiques de droit privé désirant créer des établissements privés de formation supérieur, qu'elles peuvent se rapprocher de ses services pour retirer le cahier des charges, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

«En application des dispositions de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe toutes les personnes physiques de droit privé désirant créer des établissements privés de formation supérieure, qu'elles peuvent se rapprocher de la Direction générale des enseignements et de la formation supérieurs (bureau 54), du dimanche au jeudi, de 9H00 à 11H00 du matin et de 14H00 à 16H après-midi, pour retirer le cahier des charges», a précisé la même source.

Le ministère a ajouté que les personnes physiques de droit privé ayant déjà déposé des demandes d'autorisation de création d'établissement privé de formation supérieure étaient «invitées à se conformer aux dispositions de l'arrêté du 30 octobre 2016, paru au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, n 67



du 13 novembre 2016».Les conditions et règles générales de création et de fonctionnement d'un établissement privé assurant exclusivement des formations supérieures dans tous les domaines à l'exclusion des sciences médicales, avaient été définies par un arrêté ministériel publié dans le Journal officiel du 13 novembre 2016.

Selon le texte, l'établissement privé «assure, exclusivement, des formations supérieures de premier cycle (licence) et/ou de second cycle (master) dans tous les domaines de formation à l'exclusion des sciences médicales».

Les programmes pédagogiques des offres de formation élaborés selon le canevas du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique «doivent être en conformité avec l'objet et les missions de l'établissement privé». Le document insiste, à cet égard, que «leurs contenus doivent veiller à l'application et au respect, notamment, des valeurs nationales et des symboles de l'Etat tels que définis par la Constitution» et «ne doivent, en aucun cas, porter atteinte à l'unité, à la sécurité et à la défense nationale».

Sur le contrôle des établissements privés de formation supérieure, l'article 44 énonce que l'établissement privé «est soumis au contrôle administratif et pédagogique du ministre chargé de l'enseignement supérieur», précisant que ce contrôle «peut être effectué avant, pendant ou après un cycle de formation donnée par une instance qui sera désignée par le ministre chargé de l'Enseignement supérieur».

Un nouveau vaccin efficace contre les diarrhées infantiles mortelles

LES RÉSULTATS d'un essai clinique publiés mercredi révèlent qu'un nouveau vaccin bon marché contre les rotavirus qui provoquent des gastro-entérites aiguës, responsables de 37% des décès de jeunes enfants dans les pays en développement, a été efficace à plus de 66%.

Ces infections tuent 450.000 enfants de moins de cinq ans chaque année, notamment en Afrique subsaharienne, en provoquant des diarrhées sévères, précise l'étude parue dans la revue médicale américaine New England Journal of Medicine.

Il s'agit du premier vaccin contre les rotavirus qui peut être conservé sans réfrigération, permettant une large diffusion dans les pays pauvres.

A la différence des autres causes de diarrhée, une amélioration des conditions sanitaires et de l'hygiène n'empêche pas la transmission des rotavirus. La vaccination est de ce fait essentielle pour empêcher cette infection et réduire la mortalité.

Pour faire une différence dans les pays où les rotavirus provoquent le plus d'infections et où l'accès aux soins est très limité, les vaccins doivent être bon marché et doivent pouvoir être conservés sans réfrigération. Les deux vaccins actuellement commercialisés ne remplissent pas ces deux critères.

«Ce vaccin est adapté aux conditions en Afrique pour ceux qui en ont le plus besoin», s'est félicitée Sheila Isanaka, professeure adjointe de nutrition à la faculté de santé publique de Harvard.

«Quand ce vaccin deviendra largement disponible en Afrique, il permettra de protéger des millions d'enfants qui sont les plus vulnérables», selon elle.

Cet essai clinique de phase 3 a été mené au Niger avec 3.508 nourrissons en bonne santé qui ont reçu trois injections du vaccin ou d'un placebo à respectivement six, dix et 14 semaines.

Tous ces enfants ont été suivis dans des centres de soins locaux et ont été soignés gratuitement pendant deux ans.

Ce vaccin a été fabriqué par le Serum Institute of India Pvt. Sa commercialisation a été autorisée en Inde mais il n'a pas encore été approuvé par l'Organisation mondiale de la santé.

Cette autorisation est nécessaire pour que les Nations unies et d'autres agences gouvernementales puissent le distribuer.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUES

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger
-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine
-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna
-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

NUCLÉAIRE EN FRANCE

Comment les lobbies ont paralysé la loi de transition énergétique

Par Olivier Petitjean



Le laborieux processus d'élaboration et d'adoption de la loi n'a probablement pas aidé à faire face à ces obstacles. Le projet voit défiler pas moins de quatre ministres de l'Environnement (Nicole Bricq, Delphine Batho, Philippe Martin puis Ségolène Royal). Début juillet 2013, Delphine Batho est débarquée de son ministère quelques jours avant la conclusion du débat national. Elle avait contesté les arbitrages budgétaires, défavorables, selon elle, à l'écologie. Au même moment, Pierre Gattaz, qui vient d'être élu à la tête du Medef, demande de transformer les « recommandations » issues du débat en simple « synthèse ». Le projet de loi se perd ensuite de longs mois dans les couloirs des ministères.

Lorsqu'il réapparaît, les associations environnementalistes le trouveront presque méconnaissable. À l'Assemblée, le travail en commission sur le projet de loi commence en septembre 2014, un an après la fin du débat national. La législation sera finalement adoptée en juillet 2015. Près de 4500 amendements vont être déposés, l'un des records du quinquennat ! Les discussions parlementaires se concentrent quasi-exclusivement sur l'article premier de la loi, qui définit les grands objectifs et la part entre nucléaire et énergies renouvelables. Tant pis pour les 214 autres articles de la loi… Les mêmes arguments sont repris en boucle par l'opposition et quelques députés de la majorité acquis à la cause de l'atome : la défense de la filière nucléaire française et son potentiel d'exportation, la sécurité énergétique de la nation, le prix de l'électricité, le besoin de partir de l'outil existant, la concession électoraliste faite aux écologistes…

POLÉMIQUE SUR LE COÛT DE LA FERMETURE DE FESSENHEIM

Le mythe très répandu en France – mais largement faux – selon lequel la sortie du nucléaire en Allemagne aurait favorisé le charbon est invoqué à de nombreuses reprises à l'Assemblée. « Regardez l'Allemagne : à cause de sa sortie du nucléaire, elle augmente ses émissions de carbone » , prétend ainsi le député Julien Aubert (LR). Ce qui est faux : les émissions de CO2 allemandes ont alors baissé de 4 % entre 2013 et 2014. « L'énergie nucléaire assure notre indépendance énergétique, au moment où certains pays voient leur indépendance nationale menacée – c'est en particulier le cas de l'Allemagne, que les importations de gaz russe placent en situation de dépendance », critique le socialiste Christian Bataille, alors que l'uranium, indispensable pour le fonctionnement des centrales françaises, est lui aussi importé. L'approvisionnement de la France dépend en partie d'un régime très autoritaire comme le Kazakhstan ou d'une zone en proie à la menace terroriste, comme le Niger. Les arguments habituels du lobby nucléaire sont déroulés.

Un autre sujet est au centre des discussions : le coût de la fermeture de Fessenheim. Hervé Mariton (LR) et Marc Goua (PS) présentent opportunément un rapport parlementaire chiffrant ce coût à 5 ou 6 milliards d'euros. Comment ont-ils calculé ce montant, qui représente plus de la moitié du budget consacré à la construction du nouveau réacteur EPR à Flamanville ? Ayant principalement interrogé des experts d'EDF, d'Areva ou du CEA, les deux députés partent du présupposé qu'EDF pourrait continuer d'exploiter Fessenheim pour 20 années supplémentaires, ce qui l'amènerait à 60 ans d'activité alors que les centrales françaises ont été conçues pour durer 40 ans. Ils intègrent dans le coût de la fermeture le manque à gagner de sa fermeture que l'État, selon eux, devrait compenser. Parallèlement à cet « alarmant » rapport sur le coût de la fermeture de Fessenheim, un autre rapport est lui, tout aussi opportunément, enfoui sous le tapis : celui de l'Ademe montrant qu'il était possible, contrairement aux arguments des pro-nucléaires, d'atteindre une électricité 100% renouvelable en France à l'horizon 2050 .

UNE LOI ADOPTÉE MAIS PAS APPLIQUÉE ?

La bataille des amendements ne s'arrêtera pas là : le gouvernement et plusieurs députés ont ensuite tenté d'introduire discrètement des amendements en contradiction avec le projet de loi : pour favoriser le chauffage électrique, ce qui mobilise une partie de la capacité nucléaire et empêcherait sa réduction (lire notre enquête sur le sujet), ou sur l'enfouissement des déchets nucléaires. Coïncidence troublante : le rapporteur spécial de la loi, François Brottes (PS), qui a également déposé l'amendement en faveur du chauffage électrique, est nommé président du directoire de RTE, la filiale d'EDF en charge des réseaux de transmission électrique, à l'automne 2015.

À l'issue de cette bataille parlementaire, le texte de loi adoptée aurait sans doute pu être pire. Le « transitiomètre » mis en place par les ONG pour mesurer l'adéquation du texte par rapport aux engagements internationaux de la France passe ainsi de 20% à 34% après son passage devant le Parlement. Ce qui signifie que la loi permettra d'avancer un peu vers les engagements français mais ne permettra pas vraiment de les atteindre. Les opposants à la transition n'ont pourtant pas dit leur dernier mot. Car une fois votée, la loi doit encore être appliquée… Ce qui est loin d'être le cas à la découverte de la « programmation pluriannuelle de l'énergie », qui fixe la politique énergétique de la France.

Plusieurs fois repoussé et finalement publié le 27 octobre 2016, ce document indique une fourchette assez large de réduction de la capacité nucléaire d'ici 2023. Au minimum, deux réacteurs – a prioriceux de Fessenheim – pourraient fermer. Au maximum, le document envisage l'arrêt définitif d'une dizaine de réacteurs. Problème de calcul : pour réaliser l'objectif fixé par la loi – descendre la part du nucléaire à 50% du mix énergétique –, une vingtaine de réacteurs sur les 58 en activités devront fermer. Faut-il y voir encore la main du lobby nucléaire ? Greenpeace et le réseau Sortir du nucléaire ont en tout cas saisi le Conseil d'État, estimant que cette programmation pluriannuelle était en violation de la loi sur la transition énergétique.

IMPUISSANCE VOLONTAIRE

« Dès 2012, la fermeture de Fessenheim a commencé à être préparée. Un délégué interministériel est nommé. Mais rien ne s'est passé », déplore Anne Bringault. Depuis la loi de 2006 sur la transparence et la sûreté nucléaire, le gouvernement n'a plus le pouvoir de fermer directement une centrale. Seules EDF, en tant que propriétaire, et l'Autorité de sûreté nucléaire, pour des raisons de sécurité, peuvent décider de l'arrêt de réacteurs. Et EDF a tout fait pour s'opposer à cette fermeture, en négociant pied à pied son indemnisation.

Comment expliquer cette faculté de résistance à un État actionnaire qui possède 84% de l'entreprise publique ? « Nous ne sommes pas en Corée du Nord », se justifie un haut fonctionnaire . « Produire de l'énergie est la mission et l'objet social d'EDF. En tant qu'actionnaire, [le] devoir [de l'État] est de la faire tourner. » Sinon, ce serait de l'abus de bien social. Le statut de société anonyme d'EDF est ainsi utilisé comme protection contre toute intervention du politique. Lors de la récente décision du conseil d'administration d'EDF sur la fermeture de Fessenheim, les représentants de l'État n'ont pas pu voter… pour éviter un « conflit d'intérêts » ! « On a créé une espèce de monstre hybride, à la fois entreprise nationale et firme privée, dénonce Yves Marignac. EDF joue sans cesse sur les deux tableaux. »

CINQ ANNÉES POUR RIEN ?

Le blocage sur le nucléaire ne constitue pas la seule illustration des ratés gouvernementaux en matière de transition énergétique. La taxe carbone en fournit un autre exemple. Annoncé par François Hollande en avril 2016 et censé alors concerner toutes les sources d'énergies fossiles, le projet de taxe est restreint trois mois plus tard aux seules centrales au charbon – au nombre de quatre en France – sous la pression des opérateurs gaziers comme Engie. Elle est finalement totalement abandonnée à l'automne suite aux manifestations organisées par la CGT et à la grogne des élus locaux concernés. Le gouvernement semble découvrir in extremis qu'il y aurait un impact sur l'emploi. « Je ne comprends pas qu'un gouvernement puisse annoncer comme ça, sèchement, la fermeture des centrales charbon sans mesure d'accompagnement et sans proposer des solutions aux salariés », remarque Anne Bringault. À croire que la maladresse était volontaire…

L'éventuelle fermeture de réacteurs nucléaires sans perspectives claires pour les salariés qui y travaillent provoquera probablement la même réaction, à l'exemple de la grande hostilité du millier de salariés de la centrale alsacienne face au projet de fermeture et à l'incertitude qu'il fait planer sur le bassin d'emplois. À en croire plusieurs sources, c'est l'un des arguments avancés par les ministères pour justifier leur inaction. « Ils veulent bien risquer l'épreuve de force avec la CGT pour déréguler le droit du travail, mais pas pour enclencher la transition énergétique », s'exaspère un représentant d'ONG. Pourtant, entre salariés du nucléaire et direction d'EDF, il existe des dissensions. Le comité central d'entreprise d'EDF, à majorité CGT, juge extrêmement risqué le projet Hinkley Point en Grande-Bretagne – la construction de deux EPR dans laquelle EDF investirait 16 milliards d'euros ! La défense du nucléaire à tout prix par les salariés du secteur ne semble donc pas inébranlable. Encore faudrait-il ouvrir d'autres perspectives économiques et sociales, en esquissant un futur service public national de la transition énergétique. Que penser au final de cette transition énergétique déclinée en loi ? François Hollande et ses ministres ont maintenu, malgré les pressions, les objectifs officiels de réduction de la part du nucléaire et de baisse de la consommation d'énergie. Imaginaient-ils que ces objectifs puissent véritablement être atteints sans transformer en profondeur l'ordre énergétique établi et les rapports de pouvoir en son sein ? C'est bien ce qu'il semble. En cela, la loi sur la transition énergétique rappelle d'autres réformes manquées du quinquennat Hollande, comme la loi bancaire ou celles portant sur l'agriculture. Les échéances électorales qui approchent risquent de remettre en cause les quelques avancées. Si cela se confirme, l'action obstructionniste du lobby nucléaire aura finalement payé.

Source : mondialisation.ca

ECHECS

Les demi-finales du championnat d'Algérie individuel garçons du 28 mars au 1er avril à Tiaret

LES DEMI-FINALES du championnat d'Algérie individuel toutes catégories garçons des échecs auront lieu du 28 mars au 1er avril à Tiaret, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des échecs. Cette manifestation de sport intellectuel de cinq jours, organisée par la ligue de wilaya de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, verra la participation des 40 échéphiles qui se sont qualifiés lors des phases régionales. La direction de cette compétition, qui sera disputée en système suisse en sept rondes à la cadence d'une heure au finish (jeu rapide), sera assurée par l'international Ouaret Fatah (arbitre principal), secondé de quatre arbitres fédéraux. A l'issue de cette phase, 12 échephiles seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie, prévue au mois de septembre. Le lieu reste à désigner.

HANDBALL/COUPE ARABE DES VAINQUEURS DE COUPE (3E JOURNÉE) :

LE CRB BARAKI et le HCB Jammel (Tunisie) se neutralisent 24-24

LE CRB BARAKI et le HCB Jammel (Tunisie) ont fait match nul 24-24, lors de la 3e journée du tour préliminaire de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs), disputée dimanche à Hammamet (Tunisie).Le représentant algérien compte une seule victoire dans la compétition, remportée face au club de Police d'Irak (27-26) et une défaite concédée devant les Tunisiens du CS Sakiet Ezzit (30-26). Le CRB Baraki jouera son 4e match ce soir face aux Tunisiens de l'AS Hammamet (18h00) pour le compte de la dernière journée du tour préliminaire. Les quatre premiers seront qualifiés aux demi-finales, prévues mercredi, alors que la finale se déroulera jeudi

HANDBALL

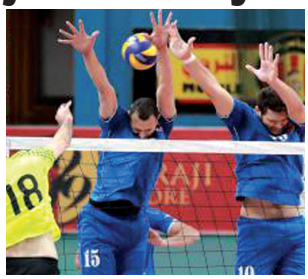
Le CS Oran remporte le tournoi vétérans «mémorial Dahmane Mamoul Rahmouni» à Oran

L'ÉQUIPE du CS Oran a remporté le tournoi de handball vétérans messieurs dédié à la mémoire de l'ancien président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Dahmane Mamoul Rahmouni, en battant en finale le club tunisien de l'US Gremda aux tirs au but. La rencontre finale disputée samedi soir s'est achevée sur un score de parité 23-23, devant un public venu nombreux à la salle omnisports «Akid Lotfi» d'Oran. En match de classement, la sélection de Sidi Bel Abbes s'est imposée face à l'équipe de la Sûreté nationale. Cette manifestation sportive de deux jours a été organisée par la direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec le club du CS Oran, à la mémoire du regretté Dahmane Mamoul Rahmouni, décédé mois de décembre 2015 suite à une longue maladie, avec la participation de quatre formations, à savoir l'US Gremda (Tunisie), l'équipe de la Sûreté nationale, une sélection de Sidi Bel Abbes et le CS Oran. En marge de cette compétition sportive, les participants ont profité d'une visite guidée à des sites et monuments historiques de la wilaya d'Oran. Ce tournoi a été clôturé par une cérémonie de remise de coupes et de cadeaux aux lauréats ainsi qu'aux meilleurs joueurs et buteur du tournoi.

DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE VOLLEY-BALL

Fin de parcours pour le NR Bordj Bou Arréridj face Ahly du Caire

Le parcours du NR Bordj Bou Arreridj au championnat d'Afrique des clubs champions a pris fin ce dimanche. Les Bordjiens quittent la compétition aux portes de la finale, éliminés en demi-finale par les Egyptiens d'Ahly du Caire sur le score de 3 sets à 1.



Comme en 2012, le NR Bordj Bou Arreridj trébuche à une marche de la grande finale. Les protégés de Abbes Tibourtine peuvent nourrir beaucoup de regrets au vue de la physionomie globale de la rencontre, mais également de l'entame de partie complètement ratée. Crispés par l'enjeu de la partie, les joueurs du NRBBA sont passés complètement à côté de leur sujet lors du premier set concédé sur le score sans appel de 25 points à 15. Remis de leur émotion, les Jaune et Noir ont réussi par la suite à renverser la vapeur, difficilement, dans le second set (23-25) en égalisant à une manche partout. Toutefois, le champion d'Algérie n'a pas pu confirmer son retour en grâce dans le 3e set (30-28). Onze fois champions d'Afrique, les Egyptiens ont fait valoir leur grande expérience dans ce genre d'évènement afin de tempérer les ardeurs de leurs homologues algériens pour reprendre l'avantage. Le 4e et dernier set de cette première demi-finale n'a été qu'une simple formalité pour Al Ahly (25-18) qui composte ainsi son billet pour la finale. Son adversaire pour le sacre final sera connu à l'issue de la deuxième demi-finale prévue entre les Tunisiens de l'Etoile du Sahel et les Libyens de Swehly.En dépit de cette élimination amère, le NARBB a encore la possibilité de terminer en beauté, même s'il a déjà dépassé ses objectifs en intégrant le dernier carré. En effet, les Algériens restent en course pour décrocher la 3e place et rééditer leur performance réalisée en 2012 Le représentant algérien du NR Bordj Bou Arréridj a été battu par la formation égyptienne du Ahly du Caire 1-3 (15-25, 25-23, 28-30, 18-25), dimanche à Tunis pour le compte des demi-finales du championnat d'Afrique des clubs champions de volley-ball messieurs .Le NRBBA s'était qualifié aux demi-finales en dominant FAP du Cameroun 3 sets à 0 (25-21, 25-20, 25-15).La deuxième demi-finale oppose en ce moment Alswehly de Libye à l'ES Sahel de Tunisie. La finale et le match de classement pour la 3e place se dérouleront aujourd'hui.

CHAMPIONNATS DU MONDE 2017 DE CROSS-COUNTRY (PAR ÉQUIPES)

Les messieurs à la 15e place et les dames à la 13e

LES SÉLECTIONS algériennes messieurs et dames de cross-county ont décroché respectivement les 15e et 13e places dans l'épreuve «par équipes» des championnats du monde 2017 de la discipline, disputés dimanche à Kampala-City (Ouganda), loin derrière les Ethiopiens et lesKenyans, dominateurs de cette compétition.

Chez les messieurs, Fouad Aboud a été le premier Algérien à franchir la ligne d'arrivée. Il s'est classé à la 53e place, avec un chrono de 26:14, devant ses compatriotes Ali Djoudar (72e/27:07), Rochedi Bouchakh-choukha (83e/27:26) et Seif-Eddine Hazam (90e/28:16). L'épreuve a été remportée par l'Ethiopie, devant le Kenya et l'Erythrée, alors que c'est un Ougandais, Jacob Kiplimo, qui avait gagné cette course, avec un chrono de 22:40, devant l'Ethiopien Amdework Walelegn (22:43) et le Richard Yator Kimunyan (22:52).

Chez les dames, Kenza Dahmani a été la première Algérienne à franchir la ligne d'arrivée, en pointant à la 43e place avec un chrono de 36:10, devant ses compatriotes Amina Bettiche (52e/36:46), Rima Chennah (56e/36:57) et Nawal Yahi (63e/37:24). La course a été remportée par la Kenyane Irène Chepet Cheptaï (31:27) devant ses compatriotes Alice Aprot Nawowuna (32:01) et Lilian Kasait Renbruk, (32:11).Le Kenya a outrageusement dominé cette course, en raflant également les 4e, 5e et 6e places, par Hyvin Kiyeng Jepkemoi, Agnès Jebet Tirop et Faith Chepngetich Kipyegon.

C'est donc en toute logique que le Kenya a pris la première place «par équipes», devant son éternel rival, l'Ethiopie, au moment où la surprenante équipe du Bahreïn a pris la 3e place.

Aimen Boulaïnine, le 5e Algérien engagé dans la course «par équipes» n'est pas allé au bout de cette course en abandonnant à mi-parcours.

ELIMINATOIRES AFROBASKET 2017 (ZONE 1 - RETOUR)

Défaite de l'Algérie devant la Tunisie 56-74

LA SÉLECTION algérienne masculine de basket-ball s'est inclinée devant son homologue tunisienne sur le score 56-74 (mi-temps : 27-29), en match comptant pour la troisième et dernière journée du tournoi retour des éliminatoires de la Zone 1 pour l'AfroBasket-2017, disputé dimanche à la salle olympique de Radès (Tunis).

C'est la quatrième défaite du «Cinq» algérien» qui a raté déjà sa qualification à la phase finale de l'AfroBasket 2017 en perdant samedi devant le Maroc 71 à 77.

L'Algérie garde tout de même l'espoir d'obtenir une des deux invitations que FIBA Afrique enverra à la fin des éliminatoires de toutes les zones.

Les éliminatoires de la Zone 1 regroupent, seulement, trois pays à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, après le retrait de la Libye.

Le Maroc était le 10e pays à composter son billet pour l'Afro-Basket 2017, prévu du 18 au 30 août à Brazzaville, rejoignant le Nigeria, champion en titre, la République du Congo, pays hôte, l'Egypte, l'Ouganda, le Mozambique, la République démocratique du Congo, la Tunisie et la Côte d'Ivoire. La phase finale regroupera 16 équipes : 12 équipes issues des qualifications, Congo (organisateur), le Nigeria (tenant du titre) et deux invitations (wild card).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE NATATION

9 athlètes algériens au Caire

DIX-NEUF nageurs dont neuf filles représenteront l'Algérie au Championnat d'Afrique des jeunes, prévu du 28 au 31 mars au Caire, avec l'objectif de ramener quatre médailles, selon la Fédération algérienne de natation (FAN).Encadrés par trois entraîneurs, Ali Maansri (NR Dely Ibrahim), Ahmed Kacha (USM Alger) et Mohamed Galdem (Sahel Nautique El Biar), les nageurs ont bénéficié de quelques regroupements, dont le dernier du 15 au 25 mars à la piscine Hacene- Khitmane d'Hydra (Alger), ajoute la même source. Voici la composante de la délégation algérienne qui s'est envolée dimanche matin pour le Caire: Youcef Ismahane Amira Larbi, Amira Amezaine, Moncef Aymen Balamane (NR Dely Ibrahim), Samah Boussadia (FC Oran), Sérine Maldji (OC Alger), Selsabil Hedna (MR Sétif), Sirine Bouhali, Amina Ghecham, Mohamed Anis Zerrouni, Rayane Ammar Khodja (USM Alger), Imene Kawthar Zitouni, Ahmed Yacine Addadahine, Islam Tounsi (Sahel Nautique El Biar), Jihane Benchadli (RT Ain El Turc), Abdellah Ardjoune (ASPTT Alger), Mohamed Amine Bouachir (GS Pétroliers), Mohamed Ryad Bouhamidi (E.N), Abdenour Medjaheri (Bahia), Houdaifa Louai Haddad (MSB El Eulma).

MCA

Mouassa sous pression, Ghrib dans le viseur

Et vogue la galère au stade du 05-Juillet pour le Mouloudia d'Alger qui n'arrive toujours pas à renouer avec la victoire en championnat national, et ce, depuis l'entame de la phase retour. Encore un match nul, cela commence à faire beaucoup et pour le peuple du Doyen et pour ses responsables au plus haut de la hiérarchie.





Du coup, si le coach Kamel Mouassa est de plus en plus sous pression, le président Omar Ghrib est, pour sa part, directement dans le viseur de ses supérieurs. Outre la baisse de régime du groupe en championnat alors que tout les moyens sont mis à sa disposition, c'est le comportement du président Ghrib et ses sorties médiatiques osées qui irritent le nouveau patron de la tutelle, pour ne pas dire le nouveau DG de la Sonatrach.
En laissant encore une fois deux points sur le tapis face à la JS Kabylie, le Mouloudia d'Alger, annoncé en grande pompe en début de saison comme candidat en force à la consécration, a laisser passé sa chance de recoller à la locomotive sétifienne, freinée pourtant dans sa course par le CR Belouizdad ce samedi. Le Doyen a-t-il l fait ses adieux au titre à l'issue de cette mise à jour du calendrier ? Pour beaucoup c'est une évidence et ils le pensent sérieusement. Il fallait voir la mine des Mouloudéens (supporters et dirigeants) au sortir du stade pour le deviner. Un match nul donc au goût de défaite pour les poulains de Mouassa Kamel.
Un véritable gâchis car juste auparavant, le leader l'Entente venait de concéder, tout compte fait, un faux pas sans conséquence. Deux points donc de perdu pour le Doyen et ils seront lourds de conséquence au décompte final. Et pour cause, même si les Vert et Rouge de la capitale venaient à remporter leurs trois matchs de retard, ils accuseraient toujours deux points de retard sur les Sétifiens. Revigorés pourtant par leur qualification au prochain tour de la Coupe de la CAF en terre congolaise, les Mouloudéens ont malheureusement failli dans leur mission du jour et ils n'ont rien montré de concret pour espérer entrevoir la suite dans cette compétition en véritable candidat au sacre. Bien plus, il leur faudra très vite resserrer les rangs et faire montre de plus de caractère pour faire face, la semaine prochaine, au même adversaire pour un autre challenge tout aussi passionnant qu'est la Coupe d'Algérie. Et là, ce sera une autre paire de manche devant un onze kabyle qui semble, faut-il le dire, avoir pris un avantage psychologique après ce point arraché en championnat. Du pain sur la planche pour le coach Mouassa, appelé à revoir sa copie avant le match de Coupe d'Algérie. Faute de quoi son avenir à la barre technique du Doyen pourrait être sérieusement compromis. Le Guelmi approché après le match contre la JSK, a tenté de justifier le semi-échec en question mais sa tête est déjà mise à prix s'il venait à échouer en coupe d'Algérie le 1er avril prochain face aux Canaris du Djurdjura. «Nous avons joué aujourd'hui notre plus mauvais match. C'est malheureux de le dire, mais encore une fois les décisions d'arbitrage nous ont pénalisés.
Ce but de Boulaouidet n'aurait jamais dû être validé, alors qu'il y avait un hors-jeu flagrant. Nous sommes en train de perdre du terrain à cause de cet arbitrage défaillant.» Mouassa s'est amusé à déculpabiliser ses joueurs déstabilisés selon lui par cette rumeur de match arrangé. Le coach a quand même reconnu que désormais la course au titre est devenue plus compliquée encore et que le fait de n'avoir pas su profiter du faux pas des Sétifiens face au CRB est un signe qui ne trompe pas. Seule une copie revue et bien corrigée avant le match de coupe rendra la sérénité voulue au Doyen. **S. S.**

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP)

Hassen Hamar sollicité pour succéder à Mahfoud Kerbadj

LE PRÉSIDENT de l'Entente de Sétif, Hassen Hamar, vient de révéler qu'il a reçu une proposition pour présider la Ligue de football professionnel que dirige Mahfoud Kerbadj, élu pour un deuxième mandat en mars 2016.» Oui, on m'a fait part de cette proposition. C'est tout d'abord une fierté pour moi et pour mon club, je suis honoré par cette confiance, mais j'avoue que j'ai des engagements vis-à-vis de mon équipe, grâce à laquelle on m'a sollicité pour prendre le poste de président de la LFP. Donc, je vais continuer à la tête de mon équipe qui a encore besoin de moi», a déclaré le boss sétifien.
Un véritable pavé dans la marre, estiment les observateurs, surtout que Kerbadj vient de réitérer son intention de poursuivre sa mission à la tête de l'instance chargée de la gestion des championnats des deux premiers paliers professionnels. Pour d'aucuns, Kerbadj est désormais indésirable. Ses rapports privilégiés avec le président de la FAF sortant, Mohamed Raouraoua, sont pour beaucoup dans la situation délicate dans laquelle il se retrouve. Et même si Hamar n'a pas donné des détails sur la partie qui souhaite l'introniser à la tête de la LFP, il n'en demeure pas moins que l'arrivée d'un nouveau bureau fédéral à la FAF, présidé par Kheireddine Zetchi, risque de jouer un mauvais tour à l'ancien patron du CRB. C'est que le nouveau boss de l'auguste maison de Dely Brahim ne compte certainement pas pardonner à Kerbadj sa position qu'il a affichée avant la tenue de l'Assemblée générale élective, lorsque ce dernier s'était engagé à quitter son poste si Raouraoua venait à quitter les affaires du sport-roi en Algérie. Une attitude qui n'a pas été du goût de Zetchi, et également du Ministre de la jeunesse et des sports. Il est vrai que Kerbadj a rectifié le tir par la suite en revenant sur sa décision, assurant, dès la victoire de Zetchi, qu'il comptait aller au bout de son mandat qui expire en 2019. Cela ne semble pas lui avoir suffi pour qu'il soit ''pardonné''. C'est ce qui explique du reste cette proposition faite à Hamar pour lui succéder à la tête de la LFP. Une manière également pour ''récompenser'' le président de l'ESS dans le rôle qu'il a joué à la tête de la commission électorale pour permettre la tenue de l'assemblée élective, au moment où celle-ci était sérieusement menacée de report suite au retrait de son président élu lors de l'AG ordinaire, en l'occurrence, Ali Baâmar.



COUPE D'ALGÉRIE (1/4 DE FINALE)

MC Alger-JS Kabylie maintenu pour le 1er avril

LE MATCH MC Alger-JS Kabylie comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football a été maintenu pour le samedi 1er avril au stade du 5-juillet (16h00), malgré la demande formulée par le club kabyle qui souhaitait le reporter à une date ultérieure.La Ligue de football professionnel (LFP) a publié lundi sur son site web officiel le programme des quarts de finale de l'épreuve populaire qui se joueront vendredi et samedi prochains à raison de deux matchs par jour. La direction de la JSK n'a pas voulu que son équipe affronte son adversaire du jour à deux reprises en l'espace d'une semaine. Les deux formations ont fait match nul (1-1), samedi passé au stade du 5-juillet, dans le cadre de la mise à jour du championnat de Ligue 1.

Programme des quarts de finale :
Vendredi 31 mars
Stade du 20-août (Alger) :
CR Belouizdad (L1) - CABB Arréridj (L2) (16h00)
Stade du 8-mai (Sétif) :
ES Sétif (L1) - US Tébessa (D3) (16h00)
Samedi 1er avril
Stade 5-juillet :
MC Alger (L1) - JS Kabylie (L1) (16h00)

EN RENCONTRE AMICALE

Le NA Hussein-Dey s'incline face Club Africain

LA FORMATION algérienne du NA Hussein-Dey a été battu par le Club africain (Tunisie) sur le score de 1 but à 0, dimanche au stade olympique d'El-Menzah, en match amical de préparation pour les deux équipes.
L'unique but de la rencontre a été inscrit par Aymen Ibrahim à la 87'.Le NA Hussein-Dey effectue un stage à Tunis du 23 au 30 mars en cours sur demande de l'entraîneur Alain Michel qui voudrait profiter de l'arrêt du championnat de Ligue 1 algérienne de football pour préparer le match face à l'USM Bel Abbès en quarts de finale de la Coupe d'Algérie. Battu une seule fois lors des dix derniers matchs, et vainqueur du MCO lors de la 23e journéele NAHD est actuellement à la 3e place compagnie de l'USM Alger et du MC Alger avec 35 points chacun et un match en retard à disputer sur le terrain de la JS Kabylie.

USM ALGER

Benkhemassa et Benkablia aptes à reprendre du service

LES DEUX joueurs de l'USM Alger , le milieu de terrain Mohamed Benkhemassa et l'attaquant Mohamed Benkablia remis de leurs blessures respectives, ont entamé dimanche un travail spécifique sous la houlette du préparateur physique avant de réintégrer le groupe a annoncé le pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football sur son site officiel.
Benkablia, arrivé lors du mercato d'hiver en provenance de la JS Kabylie, souffrait d'une déchirure musculaire alors que Benkhemassa avait contracté une élongation à la cuisse puis une déchirure des adducteurs.
Les deux joueurs ont entamé dimanche un travail physique spécifique sous la coupe du préparateur physique Dahmane Sayah qui se poursuivra durant quelques jours avant de réintégrer le groupe. Le club algérois a été confronté depuis le début de la saison à une hécatombe de blessures dont la plus importante est celle contractée par le capitaine Nacreddine Khoualed, gravement blessé à la cheville en novembre dernier.

THOMAS PESQUET RAPPORTERA DES ALLIANCES «GALACTIQUES» À DES AMIS QUI SE MARIENT



L'ASTRONAUTE français a publié un cliché de deux alliances dans l'espace.
Avoir Thomas Pesquet comme invité de son mariage, cela fait déjà chic. Mais que l'astronaute français ait pris la peine d'apporter avec lui dans son maigre bagage pour l'espace les alliances du futur couple de mariés, c'est au-delà de l'imaginable. Et c'est pourtant ce qu'a fait le nouveau chouchou des Français !
Ce dimanche, celui qui passe son temps dans les étoiles a publié un tweet dans lequel il révèle qu'il a pris dans ses 1,5 kilo de bagage les deux alliances de son couple d'ami.
Le membre de l'Agence spatiale européenne a posté une photo où l'on voit les deux alliances flotter sous l'effet de l'apesanteur devant un hublot de la station spatiale internationale en orbite autour de la terre. Un cliché incroyable. En mission pour 6 mois, il sera rentré cet été pour le mariage, précise même le Français dans son message. Il aura d'ici là consommé tous ses macarons Pierre Hermé. Avec un tel geste, nul doute que ce mariage est déjà placé sous une bonne étoile. En revanche pour le costume, Thomas Pesquet devra peut-être faire encore un petit effort...

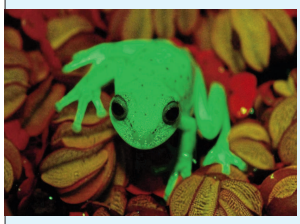


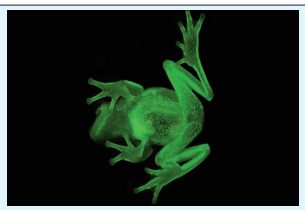
QUAND LA POLICE DE LOIRE-ATLANTIQUE SONNE L'HEURE D'ÉTÉ



«PROFITEZ DE NOTRE offre !» : la police de Loire-Atlantique a rappelé samedi soir dans un tweet très ironique le passage à l'heure d'été.
C'est dans la nuit de samedi à ce dimanche que le changement d'heure est intervenu en France. A 2 heures du matin, il était donc 3 heures, et chacun a perdu une heure de sommeil.
La police de Loire-Atlantique a rappelé ce passage à l'heure d'été dans un tweet très ironique : «Centre ville de Nantes ce samedi ! La police nationale 44 vous propose une heure de garde à vue en moins cette nuit», annonce le compte twitter @Police-Nat44.
«Profitez de notre offre !», est-il ajouté sur un ton de vendeur de voitures

ARGENTINE : PREMIÈRE DÉCOUVERTE MONDIALE DE GRENOUILLES FLUORESCENTES





Des Argentins ont découvert une espèce de batracien à la peau étrangement lumineuse. Un ardent vert pomme oscillant vers du bleu turquoise translucide. Une équipe de chercheurs argentins et brésiliens vient de déceler les premières grenouilles fluorescentes au monde ! «On a été très surpris», confie Lucia Chemes, scientifique argentine qui a passé des mois entiers à examiner les petits amphibiens pour identifier la molécule responsable de cette peau lumineuse. Le phénomène, fréquent chez les méduses, les poissons et certains insectes, n'avait jamais été observé chez des amphibiens. L'espèce Hypsiboas punctatus pourrait émettre cette vive lumière «pour mieux se reconnaître entre elles au crépuscule et durant la nuit», avance Julian Faivovich, auteur principal de la recherche au Conicet, l'équivalent du CNRS en Argentine.Ces animaux mettent à profit l'éclat émis par la Lune pour produire leur propre fluorescence. Dotés d'une vision exceptionnelle, ces batraciens détectent facilement la présence de leurs congénères fluorescents alors que l'homme peine à les repérer à l'œil nu.
«C'est pour ça qu'on a dû les illuminer avec des UV en laboratoire pour les découvrir», détaille Lucia Chemes.Observer les processus internes à une cellule. L'équipe de scientifiques a relevé la présence de ces drôles de bêtes dans une bonne partie de l'Amérique du Sud, de la forêt amazonienne brésilienne en passant par la jungle paraguayenne et le nord argentin. Cette découverte pourrait éclairer la recherche, notamment la génétique. «Les composants fluorescents sont fondamentaux pour l'observation au microscope», souligne Lucia Chemes.
Partout dans le monde, les scientifiques utilisent déjà une protéine de méduse fluorescente, la GFP, pour suivre les différents processus biologiques et chimiques à l'intérieur d'une cellule. Une technique qui permet de mettre en lumière l'évolution d'une tumeur ou encore le développement de la maladie d'Alzheimer. Hypsiboas punctatus pourrait donc augmenter le panel de composants fluorescents possibles.

Le saviez-vous

AU MEXIQUE, IL EXISTE DES POUBELLES QUI VOUS PERMETTENT DE SE CONNECTER AU WI-FI CONTRE LE DÉPÔT DES DÉJECTIONS CANINES !



Amener les gens à nettoyer les crottes de leurs chiens dans les lieux publics n'est jamais facile, mais l'opérateur de réseau mobile mexicain Terra a trouvé une solution assez particulière pour encourager les gens à ramasser les déjections canines.
En partenariat avec l'agence de publicité DDB Mexico, l'opérateur Terra a installé dans dix parcs différents autour de la ville de Mexico des poubelles nommées « Poo Wi-Fi » qui ont la particularité de donner aux propriétaires de chiens la possibilité d'échanger les sacs de déchets de leurs chiens contre du Wi-Fi.
Les déchets sont pesés, une minuterie est ensuite activée avec un certain nombre de minutes de connexion internet en fonction du poids déposé.

SIERRA LEONE: DÉCOUVERTE D'UN DIAMANT DE PLUS DE 700 CARATS



UN ÉNORME diamant de 706 carats a été découvert en Sierra Leone, a annoncé jeudi la présidence, promettant "un processus de commercialisation transparent" dans un pays marqué par le trafic des "diamants du sang" pendant la guerre civile (1991-2002).
Le diamant, découvert dans la province de Kono, dans l'est du pays, par un pasteur, Emmanuel Momoh, chercheur de diamant occasionnel, a été présenté mercredi au chef de l'Etat, Ernest Bai Koroma, par un chef tribal de la région, a précisé la présidence dans un communiqué. "Le président Koroma a remercié le chef et les siens de ne pas avoir vendu le diamant en contrebande hors du pays", selon le texte, assurant que "le processus de commercialisation serait transparent, en faveur de la meilleure offre".
"Le diamant a été placé dans la salle des coffres de la Banque centrale de Sierra Leone en attendant l'estimation de sa valeur monétaire", a précisé jeudi à l'AFP Abdulai Bayraytay, porte-parole du président Koroma.
Selon Paul Zimnisky, un expert du secteur basé aux Etats-Unis, une fois évalué, ce diamant pourrait se situer "entre le 10ème et le 15ème jamais trouvé", une découverte d'autant plus exceptionnelle qu'elle a été réalisée par un chercheur artisanal et non par une société minière.
"La prospection artisanale génère plutôt des diamants plus petits et de moins bonne qualité, parce qu'ils ont subi des fractures et l'érosion", a-t-il expliqué à l'AFP.
En 2015, le plus gros diamant découvert depuis un siècle, d'un poids de 1.111 carats, avait été extrait dans la mine de Karowe, au Botswana, exploitée par la société canadienne Lucara.
Le plus gros diamant au monde est le Cullinan de 3.106 carats, qui avait été trouvé en Afrique du Sud en 1905. Il a été fractionné en plusieurs énormes pierres, dont les principales ornent le sceptre royal britannique et la couronne impériale, qui font partie des joyaux de la Couronne britannique précieusement gardés à la Tour de Londres.

Docs.com de Microsoft expose des fichiers sensibles

Le service de partage de documents de Microsoft, Docs.com, a été mis en cause par des experts en sécurité pour la mise à disposition de nombreux fichiers sensibles et personnels.



Microsoft a retiré une fonctionnalité de son site de partage de documents, Docs.com. Cette fonction permettait à n'importe qui de lancer des recherches sur les millions de fichiers hébergés sur le service, dont des documents personnels.

Des utilisateurs se sont émus, notamment sur Twitter, que n'importe qui pouvait utiliser la boîte de recherche pour naviguer à travers les documents accessibles au public et les fichiers stockés sur le site, qui devaient clairement rester privés.Parmi les dossiers examinés par ZDNet, et qui ont été vus par d'autres internautes, on trouve des listes de mots de passe, des lettres d'embauche, des portefeuilles de placement, des règlements de divorce et des relevés de cartes de crédit – certains des documents contiennent des numéros de sécurité sociale et de permis de conduire, des dates de naissance, numéros de téléphone et adresses postales.

Microsoft a supprimé la fonctionnalité de recherche du site tard samedi, mais d'autres ont observé que les fichiers étaient toujours mis en cache dans les résultats de recherche de Google, ainsi que sur le propre moteur de recherche de Microsoft, Bing.Nous ne publions ni ne fournissons aucun lien vers ces documents ou fichiers.

À l'ère des vols et fuites de données, cet incident relève uniquement des paramètres du service Docs.com. Microsoft n'a pas fait l'objet d'une intrusion et d'une fuite de données, même si ses utilisateurs voient leurs données exposées.

Qui est à blâmer ? C'est une question de point de vue. Tous les documents auraient été téléchargés par leurs propriétaires. Mais ceux-ci n'auraient visiblement pas réalisé que chaque document pouvait être rendu public. Par défaut, ce paramètre est activé sur les fichiers créés ou modifiés avec Word et Excel Online.

Mais les efforts de Microsoft pour retirer la fonctionnalité de recherche montrent que l'éditeur prend une part de responsabilité.Un porte-parole de Microsoft a déclaré que la compagnie prenait « des mesures pour aider ceux qui peuvent avoir par inadvertance publié des documents avec des informations sensibles". La firme conseille aux utilisateurs d'examiner et de mettre à jour leurs paramètres en se connectant à leur compte.

OFFICE, ONEDRIVE... :

un bug d'authentification bloque l'accès aux services Microsoft

UN PROBLÈME dans les outils d'authentification de Microsoft a causé des pannes sur de nombreux services de Microsoft, allant d'Office 365 à OneDrive. Un problème rapidement résolu, mais Microsoft n'a pas encore communiqué sur l'origine exacte des pannes.

Microsoft a des soucis d'authentification : hier, pour la seconde fois en l'espace d'un mois, différents services Microsoft étaient inaccessibles dans la fin d'après-midi. Microsoft est resté discret sur l'origine de cette panne, mais celle-ci a affecté de nombreux services : Office 365, le Xbox Live, Hotmail, Outlook, ou encore le Windows Store ont été touchés.



La plupart des services ont rapidement été rétablis par Microsoft (au bout d'une heure), bien que les dysfonctionnements aient perduré un peu plus longtemps sur OneDrive.l'origine du problème serait liée à MSA (Managed Service Account) l'interface d'authentification unifiée mise en place par Microsoft pour gérer l'authentification des utilisateurs via ses différents services.Microsoft a expliqué hier dans la soirée avoir déployé un patch afin de corriger les problèmes et rétablir l'accès aux services affectés.

Ceux-ci ont progressivement repris leur fonctionnement normal durant la nuit.

Ce n'est pas la première fois que Microsoft souffre de problèmes avec son système d'authentification.

Au début du mois de mars, Microsoft avait en effet connu un problème similaire, qui avait également affecté plusieurs de ses services. La société n'a pas commenté ces différentes pannes et ne donne pas d'explications détaillées concernant celles-ci.

YAHOO "RECONNAISSANT" ENVERS LA PATRIE : L'HONNEUR EST SAUF ?

LES ACCUSATIONS formulées par les autorités américaines à l'égard de la Russie permettent à la direction de Yahoo de pousser un soupir de soulagement. La firme n'est pas seulement victime de ses mauvaises pratiques de sécurité, mais la cible d'un Etat.Si vous êtes un utilisateur Yahoo, vous serez peut-être heureux d'apprendre que le FBI et le Département de la Justice tiennent pour responsables du piratage massif de 2014 des hackers russes, agissant pour le compte du pouvoir russe.

Il y a une personne qui n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude, et c'est la PDG de Yahoo, Marissa Mayer. Il faut dire que son image avait été sérieusement écornée par cette affaire, celle-ci ayant mis en évidence le peu de place accordée chez Yahoo à la sécurité informatique.Yahoo victime d'un Etat, moins de ses fautes ?

"Très reconnaissante envers le FBI et le DOJ de traduire en justice les responsables russes et les pirates qui ont mené l'attaque contre Yahoo" a écrit Mayer.

Pour résumer : le Département de la justice a inculpé mercredi quatre hackers, accusés d'être responsables d'une fuite de données ayant compromis en 2014 les comptes de 500 millions d'utilisateurs de Yahoo.

La firme n'a cependant révélé cette attaque qu'en septembre dernier. Deux des hackers présumés étaient des espions russes opérant au sein du FSB, le service de renseignement russe. Les deux autres sont identifiés comme des criminels recrutés pour l'attaque.

Chris Madsen, conseiller général adjoint de Yahoo, a exprimé le même sentiment que Mayer.

"Nous apprécions le travail d'enquête diligent du FBI et l'action décisive du DOJ pour traduire en justice les responsables des crimes contre Yahoo et ses utilisateurs" écrit-il dans un billet de blog. "Nous nous sommes engagés à maintenir nos utilisateurs et nos plates-formes sécurisées et continuerons de collaborer avec les forces de l'ordre pour lutter contre la cybercriminalité."

Pour Mayer, les actes d'accusation pourraient lui permettre de pousser un soupir de soulagement au terme de ce qui a été une période tumultueuse pour la dirigeante de Yahoo. Les révélations sur les piratages dont a fait l'objet Yahoo sont venues perturber son processus d'acquisition par Verizon. Opération qui se terminera pas le départ de la PDG de l'entité Altaba , accompagné d'une indemnité de 23 millions de dollars.Un Comex peut sensible à la sécurité Si dès le début de l'affaire, Yahoo a déclaré avoir été la cible d'un Etat, la firme n'en a pas moins été mise en cause pour le désintérêt de la direction à l'égard de la sécurité. Cela l'aurait notamment amené à négliger plusieurs alertes de la division sécurité de Yahoo.

Prenant en partie ses responsabilités, Marissa Mayer a renoncé à ses bonus. Le directeur juridique de Yahoo, Ronald Bell, a donné sa démission quelques semaines plus tôt.

"Bien que d'importantes mesures de sécurité supplémentaires aient été mises en œuvre en réponse à ces incidents, il semble que certains cadres dirigeants n'aient pas bien compris ou enquêté et n'aient donc pas suffisamment pris connaissance de l'ensemble des informations connues en interne par l'équipe de sécurité" écrit Yahoo dans un rapport transmis à la SEC.

Questions ?
Réponses !

POURQUOI CERTAINES PERSONNES SONT-ELLES PLUS FRILEUSES QUE D'AUTRES ?



Nous ne naissons pas et ne demeurons pas tous égaux devant le froid. Certaines personnes se montrent en effet plus frileuses que d'autres. Pourquoi, alors que les organismes humains sont à environ 37 °C, affrontons-nous différemment les sensations de fraîcheur ?
D'abord, il est important de comprendre quels mécanismes participent à la régulation thermique. Des capteurs détectent la température de la peau et des organes et envoient des informations à l'hypothalamus, une petite région du cerveau chargée de contrôler la température du corps. S'il fait trop froid, les vaisseaux sanguins se contractent (vasoconstriction) dans les régions les plus exposées comme les extrémités, tandis que le sang circule en priorité dans les organes vitaux. Des frissons, formés par la contraction réflexe des muscles squelettiques, fournissent un peu de chaleur. À l'inverse, une température excessive favorise la vasodilatation, et la chaleur excédentaire est évacuée par la sueur, qui prélève de l'énergie thermique à l'organisme en s'évaporant.

Du sport pour ne plus être frileux

Cependant, on observe une variabilité interindividuelle. En fonction des gènes et du vécu, des différences dans les sensibilités au froid peuvent intervenir. Une couche de graisse joue le rôle d'un bon isolant thermique ; c'est pourquoi les mammifères marins en ont une bien épaisse. La pratique régulière d'une activité physique, qui confère une musculature plus développée, permet d'augmenter son métabolisme de base. Ainsi, au repos, une personne sportive va produire davantage de chaleur que son homologue plus sédentaire. Enfin, la thermorégulation est également sous la dépendance de la thyroïde. Cet organe peut réagir un peu différemment d'un individu à l'autre.

L'Homme de Néandertal gravait des serres de rapaces

Dans plusieurs sites témoignant d'une occupation par l'Homme de Néandertal, les paléoanthropologues ont découvert des signes gravés sur des serres de rapaces. Ces traces posent une nouvelle fois la question de l'acte symbolique chez les Néandertaliens, comme l'expliquent deux spécialistes.

L'intérêt que les Hommes portent aux rapaces ne date pas d'hier. Il remonterait à une époque ancienne de l'humanité, bien au-delà du temps inscrit dans la mémoire orale ou dans les textes. C'est en tout cas ce qui est suggéré par de récentes découvertes publiées dans la revue PloS One. Les archéologues préhistoriens y décrivent en effet des serres de grands rapaces diurnes datant du Paléolithique moyen (il y a environ 300.000 à 40.000 ans) et sur lesquelles figure des traces de désarticulation laissées par les couteaux de pierre utilisés à l'époque.
L'auteur de ces traces serait l'Homme de Néandertal. Ce représentant du genre Homo se distingue de nous, « Homme anatomiquement moderne », par l'association de plusieurs caractères morphologiques. Il est considéré, selon les spécialistes, tantôt comme une espèce à part entière (Homo neanderthalensis) tantôt comme une sous-espèce (Homo sapiens neanderthalensis). L'association des caractères propres à cet Homme n'existe plus depuis 30.000 ans environ. Les causes de la disparition de l'Homme de Néandertal sont toujours débattues au sein de la communauté scientifique et restent l'objet d'une recherche passionnée.



L'Homme de Néandertal, si mal connu

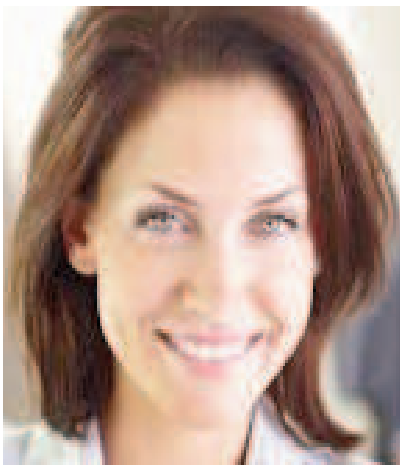
Ses capacités à produire et utiliser des objets à vocation symbolique sont également discutées. En effet, chez les Hommes modernes, les preuves de comportements symboliques sont fréquentes. Des coquillages et des dents sont ainsi intentionnellement perforées et utilisées comme élément de parure, art mobilier et pariétal.
Mais il n'en est pas de même pour l'Homme de Néandertal. Ses nombreuses productions matérielles se résument presque exclusivement à des outils de pierre. Les restes animaux qui sont découverts associés à ses installations appartiennent majoritairement aux grands mammifères chassés et abandonnés dans ses habitats en tant que déchets alimentaires. L'utilisation de produits colorants est attestée dans plusieurs sites mais la question de leur fonction reste ouverte. Même l'interprétation des rares sépultures néandertaliennes ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs.
Certes, de tous ces éléments matériels, aucun ne constitue une évidence directe et non ambiguë d'un comportement dépassant le cadre strictement fonctionnel de leurs activités quotidiennes et pouvant indiquer l'existence d'actes à caractère symbolique chez l'Homme de Néandertal. Mais les preuves indirectes s'accumulent peu à peu et renvoient une image plus complexe du comportement de cet Homme que celle construite pendant ces dernières décennies. Il s'agit par exemple de stries de découpes observées sur les os des ailes du faucon Kobez (Falco vespertinus), du gypaète barbu (Gypaetus barbatus) et du vautour moine (Aegypius monachus). Elles ont été observées sur le site de Fumane en Italie (un travail décrit dans un article publié dans les Pnas). Ces marques résulteraient du prélèvement des rémiges des rapaces, lesquelles pourraient avoir été investies d'une fonction symbolique.

Des preuves d'utilisation des griffes de rapaces

Les vestiges sur lesquels se fondent les deux articles précédemment cités contribuent au débat et se placent eux aussi parmi les discrets indices de telles pratiques culturelles. Avec le temps, la kératine qui couvre les serres s'est enlevée, seule la partie osseuse des dernières phalanges acérées est aujourd'hui conservée.
Mais l'analyse détaillée des surfaces osseuses et le recours à des référentiels expérimentaux révèlent parfois des traces susceptibles de nous renseigner sur les gestes pratiqués.
La plus ancienne de ces serres a été trouvée sur le site de Combe-Grenal, en Dordogne. Elle appartient à un aigle royal (Aquila chrysaetos) et provient d'une couche archéologique datée d'environ 90.000 ans. Elle porte une strie de désarticulation, ce qui indique qu'elle a été séparée du reste de la carcasse. Dans ce site qui compte pourtant plusieurs centaines d'ossements, cette serre est le seul vestige rapporté à ce puissant rapace diurne.
Entre 60.000 et 45.000 ans environ, d'autres gisements en France et en Italie livrent des découvertes comparables. Les grottes Mandrin dans la Drôme, celles de Rio Secco et Fumane ,localisées dans les Préalpes italiennes, ont chacune donné un seul reste d'aigle royal. A chaque fois, il s'agissait de griffes incisées.

Pour votre cœur, cultivez l'optimisme !

LES PERSONNES les plus optimistes auraient deux fois plus de chances d'être en bonne santé cardiovasculaire que les personnes pessimistes. Agir sur le bien-être psychologique pourrait donc permettre de réduire le risque cardiaque.
Voir la vie en rose... et si c'était le secret pour rester en bonne santé ? Dans un article paru dans la revue Health Behavior and Policy Review, des chercheurs ont voulu savoir s'il existait une association entre l'optimisme et la santé cardiovasculaire.
Pour cela, ils ont utilisé les données de la Multi-Ethnic Study of Atherosclerosis qui portait sur 6.000 personnes provenant de six régions des États-Unis. La santé cardiovasculaire de 5.134 personnes âgées de 45 à 84 ans a été évaluée entre 2002 et 2004 grâce à sept mesures : la pression sanguine, l'indice de masse corporelle (IMC), le glucose plasmatique à jeun, le niveau de cholestérol dans le sang, les apports alimentaires, l'activité physique et le tabagisme.
Pour chacun de ces sept critères, les chercheurs ont attribué une note de 0, 1 ou 2, représentant respectivement un score mauvais, moyen ou « idéal ». La somme donnait un nombre compris entre 0 et 14 et indiquait la santé cardiovasculaire de l'individu. Un score plus élevé laissait présager une meilleure santé. Les participants ont aussi répondu à des questions afin de connaître leur niveau d'optimisme et leur état physique et mental.



Des facteurs de risque cardiovasculaire réduits chez les optimistes

Résultats : l'indice de santé cardiovasculaire des participants augmentait avec leur optimisme. Par rapport aux personnes pessimistes, celles qui étaient les plus optimistes avaient deux fois plus de chances d'avoir une santé cardiovasculaire qualifiée d' « idéale ». Les optimistes avaient aussi environ 50 % de chances en plus d'obtenir un score de santé cardiovasculaire intermédiaire.
Le lien entre santé cardiovasculaire et optimisme semblait fort, comme l'explique le principal auteur de cette étude, Rosalba Hernandez, professeur à l'université de l'Illinois : « Cette association reste significative, même après avoir ajusté les résultats en fonction des caractéristiques socio-démographiques et de la santé mentale ».
Les personnes optimistes avaient de meilleurs taux de glucose dans le sang et de cholestérol total. Ils étaient aussi plus actifs physiquement, avaient de meilleurs IMC et étaient moins souvent fumeurs.

Le réchauffement climatique risque d'allonger les vols transatlantiques

Le renforcement des vents d'ouest en haute altitude réduira la vitesse des avions allant d'Europe en Amérique du Nord, expliquent des chercheurs britanniques. Selon leurs estimations, chaque année, ces liaisons transatlantiques exigeront globalement deux mille heures de plus car la diminution du temps de vol au retour ne compensera pas ce retard, comme on l'explique dans les aéroclubs.

Paul Williams, de l'université de Reading (Royaume-Uni), a étudié l'incidence d'une augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère sur les vents d'altitude dont savent profiter les compagnies aériennes pour les vols transatlantiques. Soufflant d'ouest en est, ces « jet-streams » réduisent le temps de trajet vers l'Europe mais l'augmentent dans l'autre sens. Actuellement, ces durées sont, respectivement, de moins de 5 heures et demie avec un vent fort (qui aide) et de 7 heures avec un fort vent de face, la durée sans vent (théorique) étant d'environ 6 heures. Des modifications dans les températures devraient changer ces grands mouvements d'air et Paul Williams a nourri un modèle climatique (GFDL CM2.1) avec un doublement du CO2 par rapport à l'ère préindustrielle, une teneur qui devrait être atteinte au cours de ce siècle, explique-t-il.

Le chercheur a alors calculé les effets sur les vols sur une période de vingt ans, pour tenir compte des effets saisonniers, car les vents d'hiver ne sont pas ceux de l'été et parce qu'ils varient d'une



année sur l'autre. Les routes envisagées sont celles actuellement suivies par les avions entre Londres et New York. Le calcul, soigneux, est détaillé dans la publication de la revue Environmental Research Letters et résumé dans le communiqué de l'université Reading.

L'aller-retour Paris New York sera en moyenne plus long

Conclusion : les vols vers l'est seront en moyenne raccourcis de 4 mn et les voyages vers l'ouest allongés de 5 mn 18 s, soit, pour l'aller-retour, une augmentation de 1 mn 18. À l'avenir, les vols vers l'Amérique auront deux plus fois de chance de dépasser 7 heures et, dans l'autre sens, deux fois plus de chances de descendre en dessous de 5 h 20. Cette durée est le record actuel, enregistré le 8 janvier 2016. Le bilan global sur l'aller-et-retour, calcule Paul Williams, est une augmentation de 2.000 heures de vol chaque année. Pour qui se demanderait pourquoi un vent de face à l'aller n'est pas contrebalancé par le même vent, arrière donc, pour le vol de retour, voir le petit exercice d'arithmétique à la fin de cet article.

Cette augmentation de la durée des vols transatlantiques conduirait, à activité aérienne constante, à une consommation plus élevée d'environ 21.000 tonnes de carburant. L'auteur en déduit un supplément annuel d'émission de CO2 de 70.000 tonnes, sur la base de 2,53 kg de CO2 par litre de kérosène (pour une densité de 0,779 kg par litre). Ce qui représente, toujours selon le calcul de Paul Williams, les émissions de 7.100 foyers britanniques. Le chercheur a aussi multiplié par le tarif actuel du carburant et parvient à une note augmentée d'environ 20 millions d'euros. Ce genre de calcul, explique-t-il, devrait être fait sur d'autres trajets aériens fréquentés.

En 2013, le même auteur avait déjà étudié les effets d'un réchauffement climatique sur les vols transatlantiques et, comme nous le relations alors, il avait conclu que les avions subiront davantage de turbulences, du moins pendant plus longtemps : entre 7 et 14 minutes de plus sur un vol en hiver.

Des gratte-ciels de plus en plus hauts : la démesure des constructions humaines

Si la construction des tours n'est pas forcément l'un des défis majeurs du XXIe siècle, la croissance des villes l'est : bientôt 70% de la population mondiale habitera en milieu urbain. Les tours peuvent ponctuellement répondre aux enjeux de mobilité, d'attractivité et de mixité, mis en avant pour le développement de villes plus durables. C'est ce qu'a étudié dans sa thèse Claire Saint-Pierre, une jeune chercheuse de l'Université de Liège.

La hauteur a toujours été symbole de prestige. Dans les récits bibliques, la tour de Babel s'élevait jusqu'aux cieux. D'autres noms sont connus de tous : Eiffel, Pise, Big Ben... et plus tristement, les tours jumelles du World Trade Center. Depuis les débuts de la société urbaine, le statut et le rôle des édifices en hauteur ont largement évolué. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les tours étaient exclusivement réservées à la localisation d'un pouvoir supérieur, qu'il soit d'ordre politique ou religieux. Le XXe siècle a marqué l'arrivée sur le continent Nord-américain des premières tours habitables destinées au secteur tertiaire. Les « skyscrapers » constituaient alors le symbole de la puissance économique d'un groupe. La course à la hauteur et à l'innovation était lancée. A présent, ces monstres d'acier et de verre dominent toutes les grandes métropoles du monde, comme une acceptation de l'idéologie capitaliste, symbolisant plus que jamais la force et la modernité d'une nation.

Les tours du monde

Les tours existent depuis des siècles et leur fonction a considérablement évolué : tantôt objet de surveillance ou de défense, tantôt symbole de puissance religieuse ou administrative, tantôt fonction d'usage en télécommunications, tantôt fonctions commerciales ou résidentielle. La terminologie du mot « tour » est également variable. D'après le Centre National de ressources textuelles et lexicales, la définition de base d'une tour est "une construction nettement plus haute que large, dominant un édifice ou un ensemble architecturale, et ayant généralement un rôle défensif". D'autres termes peuvent être progressivement créés lors de l'apparition de nouvelles morphologies et de nouvelles fonctionnalités. « Dans la législation et dans le domaine de la construction, nous parlerons plutôt de bâtiments hauts (tall buildings), ou d'immeubles de grande hauteur – IGH – (high rise buildings) quand ce sont des constructions habitées. Le terme "gratte-ciel" vient de l'anglais (skyscraper), et est apparu au début du XXe siècle. Dans tous les cas, ce sont les rapports des hauteurs qui sont important : échelle verticale très supérieure à l'échelle horizontale et hauteur de la tour relativement supérieure à celle des bâtiments environnants. Aujourd'hui, les immeubles de grande hauteur se caractérisent également par leur technologie », explique Claire Saint-Pierre, auteur d'une thèse de doctorat sur le sujet au sein du service Urbanisme et Aménagement du territoire de l'Université de Liège.

Le mot « gratte-ciel » fait inévitablement penser à New-York ou au schéma classique des CBD (Central Business District) des grandes métropoles américaines. Lorsqu'il s'agit de consulter l'opinion publique pour demander l'avis sur une nouvelle construction de tour, la réponse variera beaucoup en fonction de la zone géographique. « Les tours sont globalement plus acceptées sur les continents américain ou asiatique qu'en Europe. Les États-Unis sont le berceau des gratte-ciels et immeubles de grande hauteur. Ils ont permis une grande avancée dans le développement urbain au XIXe et XXe siècle et les populations sont plus habituées par cette morphologie urbaine. En Europe, les villes sont davantage constituées de bâtiments historiques ou classés au patrimoine et les changements radicaux en centre-ville sont plus difficiles. Particulièrement en France où les gens gardent un mauvais souvenir des constructions de tours des années 1970. Depuis, les tours sont globalement mal acceptées, surtout par les riverains d'un futur projet de tour », constate la chercheuse originaire de la banlieue parisienne.

Avantages et inconvénients des gratte-ciels

Aujourd'hui, les tours ne sont pas du tout incontournables. Elle font néanmoins partie intégrante du paysage des grandes métropoles à travers le monde. Chaque continent, chaque pays et même chaque ville a sa propre culture et s'approprie de manière très différente cette morphologie urbaine.

Par ailleurs, il est évident qu'une tour présente des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages, on peut évoquer la rentabilisation de l'espace (rentabilisation foncière et fonctionnelle), la participation aux centralités urbaines (concentration d'activités, réduction des déplacements), la possibilité d'intégrer des fonctionnalités en centre-ville, la symbolique et l'image qu'elle peut revêtir, ou encore la diversité d'échelles qu'elle met en perspective. Parmi les inconvénients, pointons le coût de construction et les charges de fonctionnement élevés (dus aux technologies nécessairement présentes pour l'usage de la tour), les impacts sur le confort des usagers (effets de vent, ombre portée, confinement), les difficultés de réalisation (cadre réglementaire et spécialisation fonctionnelle des investisseurs).

Le syndrome de la "tour verte"

Le concept de ville durable apparaît de plus en plus au cœur de nombreuses réflexions et de nombreux projets avant-gardistes et futuristes. « Et c'est tant mieux ! », affirme Claire Saint-Pierre. « Ce sont souvent ces projets qui font le plus avancer les choses. Aujourd'hui, certaines tours dites "écologiques" sont en construction, comme la tour de Shanghaï. La Bahrain World Trade Center Manama, elle, a déjà vu le jour et peut être qualifiée de tour écologique. Ce sont des édifices qui contiennent de nombreux éléments d'architecture durable : géothermie, design architectural pour réduire les effets de vents, utilisation de double-peaux pour les façades afin de réguler des flux d'air, insertion de végétation dans les étages, etc.

Quant aux fermes verticales, elles sont encore en projet et se rapprochent des enjeux de l'agriculture urbaine ». L'idée des fermes verticales est née en 1999, dans le cerveau d'un professeur en sciences environnementales et en microbiologie, Dickson Despommiers. Convaincu qu'elles peuvent résoudre les problèmes de pénurie alimentaire, le chercheur est leur inlassable défenseur. Selon lui, « il manquera en 2050, à une humanité citadine à 80 %, l'équivalent de la surface du Brésil pour produire de quoi la nourrir ».

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. F., licencie en Sciences juridiques et administratives, cherche un travail. Tél. : (0656)07.62.52.

J. H., cuisinier spécial restauration fête et occasion, plus de 10 ans d'expérience, cherche un travail. Tél. : (0555)51.82.07.

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

CONDOLEANCES

Le Directeur Général, les Cadres et l'ensemble du Personnel de l'ANEP/CS.

Présentent à leur collègue **Monsieur MALAOUI Omar,** leurs sincères condoléances à la suite du décès de son beau frère et l'assurent en cette pénible circonstance de leur sympathie.

Puisse Dieu le tout puissant accorder au défunt sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis.

« A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons »

Le Jeune Indépendant **du 28/03/2017 / ANEP GR**

AVIS DE CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité « ANEP/SPA », les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès de la tante de notre collègue

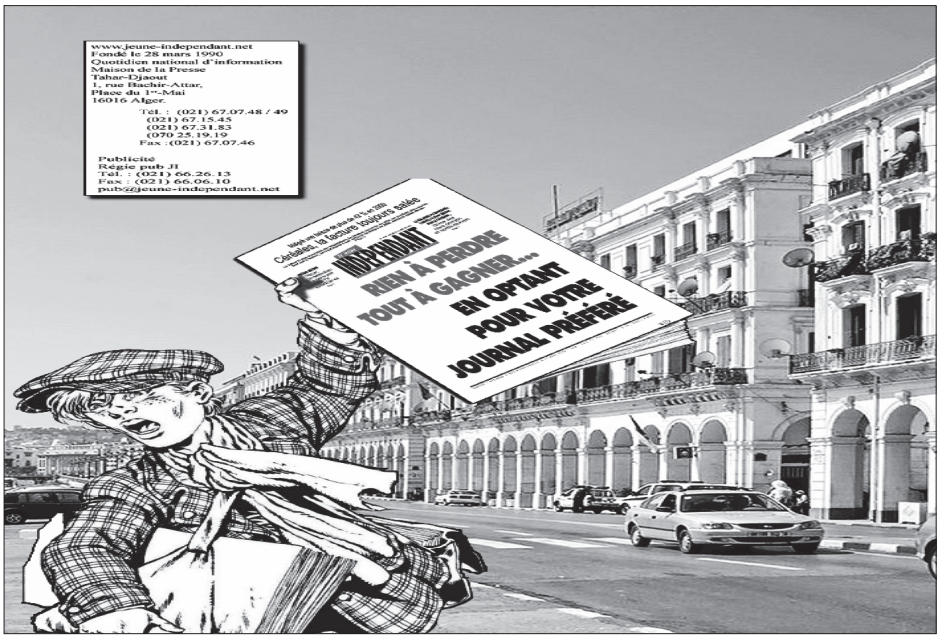
Larbi BOUINOUNE

Présentent à sa famille leurs condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis·».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Le Jeune Indépendant **du 28/03/2017 / ANEP GR**



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

MAUVAISES HABITUDES DE SOMMEIL À PERDRE POUR BIEN S'ENDORMIR



Une bonne qualité de sommeil maintient en bonne forme. Elle est aussi indispensable pour assurer le bon développement des capacités cérébrales et certaines fonctions métaboliques. Bien dormir, c'est commencer par bien s'y préparer.

Respect de l'horloge biologique

Le corps est réglé en fonction d'une horloge interne déterminée par l'hypothalamus, nous apprend le site de l'INSERM. Le métabolisme est ainsi au ralenti vers 3/4h du matin et à son top entre 16 et 19h. L'horloge interne est par exemple fonction de la luminosité et peut varier et se resynchroniser en fonction de la vie sociale. Quant à la durée idéale de sommeil, elle serait, selon les scientifiques, de 7h par nuit.

Un trop grand déséquilibre entre cette horloge interne et le mode jour/nuit peut engendrer des risques chez les personnes de tous âges (troubles de la vigilance, prise de poids, difficultés d'apprentissage...). Il est donc important de la respecter.

Quelles mauvaises habitudes arrêter ?

Les activités liées à l'écran (ordinateur, télévision, jeux vidéo...) décalent l'horloge biologique. Il est recommandé de cesser toute activité sur ces supports au moins 1h avant d'aller se coucher et de se « reposer » les yeux et la tête avec un bon livre.

Les sorties tardives et répétées retardent également l'horloge interne. L'organisme s'adapte vite à une vie nocturne et met beaucoup de temps à se remettre en place.

Le meilleur conseil est d'adopter dans la mesure du possible, un rythme de sommeil régulier (mêmes horaires de coucher et de lever en semaine et en week-end).

Quand l'endormissement se fait sentir, il ne faut pas louper le coche, sinon la prochaine phase de sommeil intervient longtemps après.

Si vous êtes un adepte de la sieste, ne prolongez pas celle-ci. 20 minutes devraient suffire pour une phase de sommeil réparatrice.

PROTÉGER LE CUIR CHEVELU CONTRE LES ÉLÉMENTS EXTÉRIEURS

Contre le froid et les températures basses

Pour limiter ce risque, quelques gestes à mettre à pratique :

•Hydrater fréquemment le cuir chevelu, au moyen de produits revitalisant après le shampoing (ex : à base de protéines de riz et de blé, d'olive ou de lin nourrissant). Associer ainsi un shampooing antipelliculaire et un revitalisant antipelliculaire.

•Couvrir ses cheveux en cas de températures négatives et de contrastes chaud-froid fréquents.

•Éviter les douches trop chaudes (l'eau chaude stimule les glandes sébacées, risque de déséquilibre)

•Privilégier la ventilation à froid en cas d'utilisation d'un séchoir à cheveu

•Utiliser un humidificateur d'intérieur (lorsque le chauffage intérieur assèche l'atmosphère)

Contre les rayons solaires (UV)

Au même titre que les températures basses en hiver, l'exposition des cheveux aux rayons solaires est un facteur d'assèchement du cuir chevelu.

Il est donc recommandé d'utiliser des shampoing solaires pour protéger le cuir chevelu contre les rayons UV du soleil.

Contre l'eau salée et chlorée



L'exposition répétée du cuir chevelu à l'eau chlorée (piscine) et l'eau salée (baignade en mer) favorise également les états pelliculaires.

Il est donc recommander de rincer ses cheveux à l'eau douce (tiède) après chaque baignade

Contre le stress

Le stress est un facteur associé à la sensibilité du cuir chevelu, et peut entraîner le développement de pellicules.

Outre une bonne hygiène capillaire, il est donc indispensable d'apprendre à gérer son stress si ce facteur est identifié comme ayant étant à l'origine dans un état pelliculaire.

Contre la pollution

La pollution est un autre facteur d'irritation du cuir chevelu. En contexte urbain, il est donc important, si possible, de réduire son temps d'exposition à ce type d'agression (aux gaz d'échappement pour les piétons).

L'ELIXIR DE JEUNESSE INCROYABLEMENT SIMPLE À FAIRE !

Ingrédients :
- 10 gousses d'ail
- Le jus de 10 citrons
- 1 kg de miel biologique

Préparation :

Hacher les gousses d'ail en petits morceaux et les mélanger avec le miel et le jus de citron. Mettre le mélange obtenu dans un bocal en verre propre et laisser reposer pendant 8-10 jours.



Prendre une cuillère à café de cette préparation le matin à jeun, et une autre cuillère avant le repas du soir.

La médecine tibétaine reconnaît ce mélange comme un élixir qui ralentit le vieillissement de la peau. N'hésitez pas à essayer vous n'avez rien à perdre !

Un seul verre de ce sirop peut vous aider à prévenir ..



Ingrédients :

1 kg de citrons
5 à 6 brins de persil
400g de bicarbonate de soude
3 litres d'eau

Préparation :

Lavez les citrons sous l'eau froide, puis faites-les tremper pendant environ une heure dans de l'eau tiède dans laquelle vous aurez déjà mis le bicarbonate de soude. Hachez les tiges de persil en petits morceaux et faites de même pour le zeste de citron.

Mettez les citrons et le persil dans une casserole remplie d'eau. Placez à feu doux et faites les cuire de 2 à 3 heures. Filtrez le mélange et mettez le sirop que vous obtiendrez (environ 1, 5 litre) dans une bouteille en verre propre. Prenez une petite tasse de ce sirop chaque matin sur estomac vide. Faites cela pendant deux semaines d'affilée.

ce sirop présente de nombreux avantages pour la santé comme celui de diminuer le taux de graisse et de cholestérol dans le sang.

Recette gâteau chocolat et café

Ingrédients:

- 150 g de chocolat noir
- 100 ml de café fort
- 80 g de beurre pommade
- 6 œufs
- 75 g de sucre en poudre
- 40 g de Maïzena

Glaçage :
- 200 g de chocolat noir
- 50 ml de liqueur de café
- 100 g de crème fraîche liquide

Préparation :

Le biscuit :

Mettre dans un petit saladier le chocolat et le café et le faire fondre au bain-marie ou au micro-ondes. Mélanger pour lisser le mélange et ajouter le beurre.

Bien remuer jusqu'à ce que le beurre soit fondu.Fouetter les blancs d'œufs avec une cuillerée à soupe de sucre.



Fouetter les jaunes d'œufs avec le reste de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Incorporer alors le chocolat fondu et la Maïzena.Fouetter pour bien mélanger. Ajouter délicatement à la spatule, les blancs en neige.Verser la pâte dans le moule. Enfourner pour 40 minutes (à surveiller).

Laisser tiédir quelques minutes avant de démouler le gâteau sur une grille.

Le glaçage :

Mettre dans un petit saladier le chocolat et la crème et laisser fondre le chocolat au bain-marie . Remuer pour bien lisser la préparation.

Ajouter la liqueur, remuer et laisser tiédir. Napper entièrement le gâteau de ce glaçage. Décorer à l'envie. Réserver au frais avant de servir.

Poisson au four



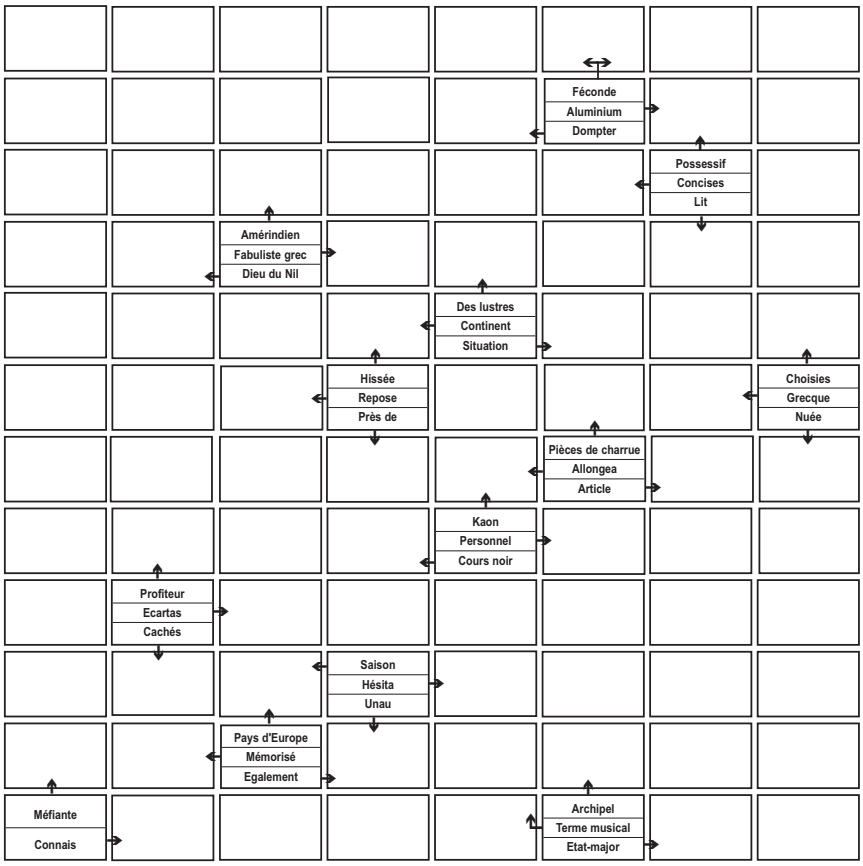
Ingrédients pour 4 personnes

- Daurade, loup, alose ou pageot
- 1 bouquet de coriandre
- 4 gousses d'ail
- 2 citrons
- 1 cuillère à café de cumin
- 2 cuillères à café de piment doux
- 1 cuillère à café de piment fort
- 1 tasse d'huile
- 1/2 tasse d'eau
- 1/2 kg de pommes de terre
- 1/2 kg de tomates
- 1 oignon
- Sel

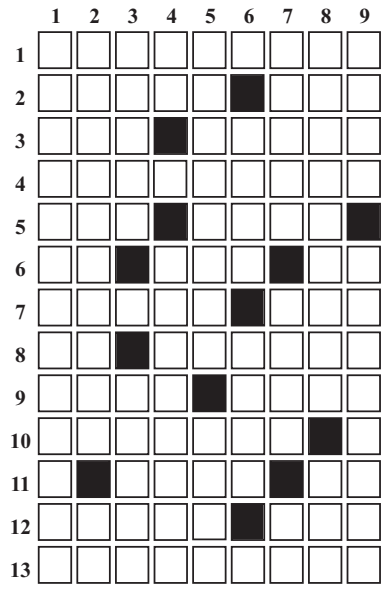
Préparation

- Préparer la marinade Tchermoula (voir ci-dessus)
- Nettoyer et vider le poisson. Entailler le dos du poisson et le faire mariner pendant 2 heures.
- Peler les pommes de terre et les couper en tranches fines
- Disposer les tranches de pommes de terre au fond d'un plat à four. Poser le poisson dessus.
- Couper les tomates et l'oignon en tranches et en couvrir le poisson.
- Arroser d'un verre de marinade
- Faire cuire à four moyen pendant 40 minutes.
- En cours de cuisson arroser le poisson avec un peu de marinade, pour éviter que les tomates soient trop sèches.
- Servir chaud.

Mots fléchés n° 1435



Mots croisés 9/13 n° 1435



HORIZONTALEMENT
1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT
1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1434

Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U
URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT
IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

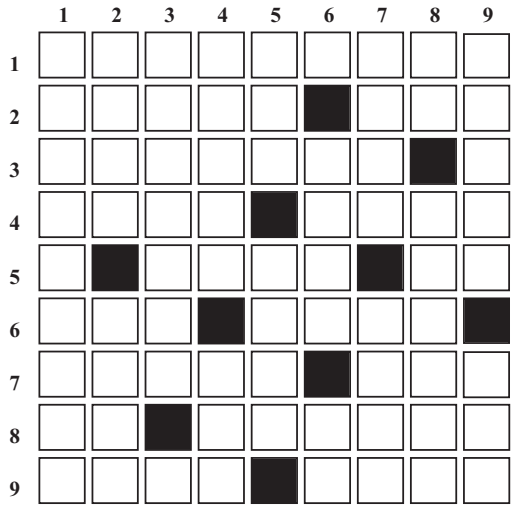
-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E
I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

SOLUTION N° 1434

HORIZONTALEMENT
COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE

VERTICALEMENT
CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB
MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

Mots croisés 9/9 n° 1435



HORIZONTALEMENT
1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT
1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°1434

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

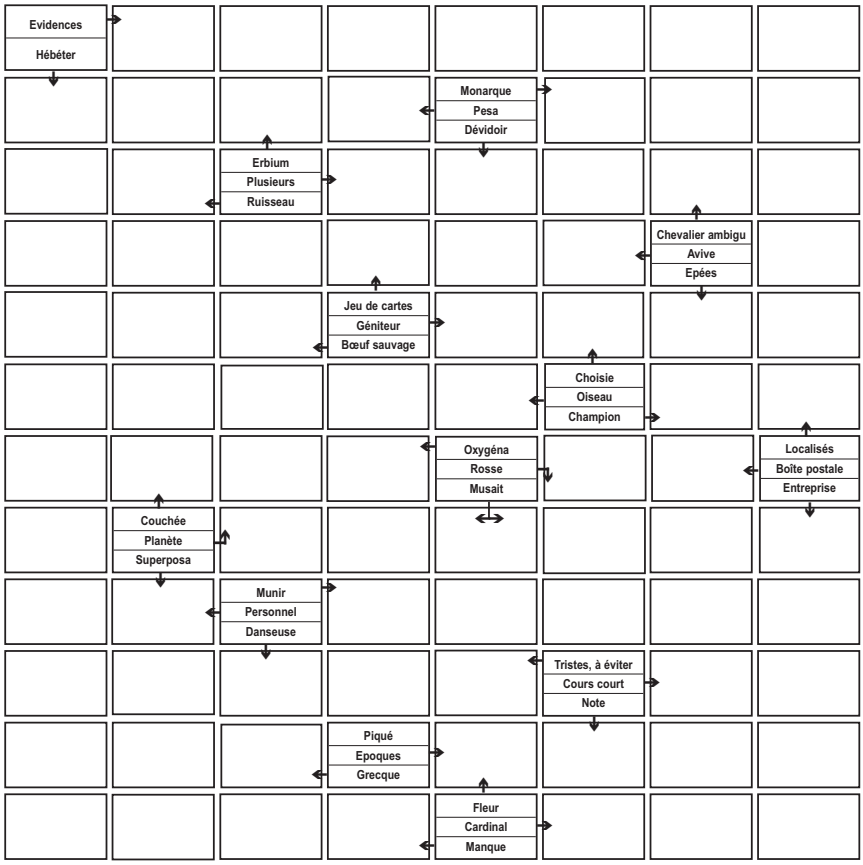
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					

SOLUTIONS

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

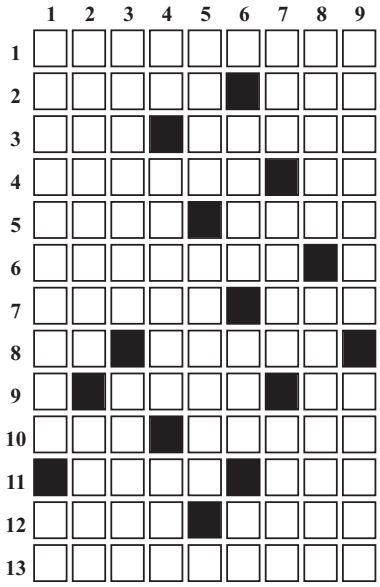
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

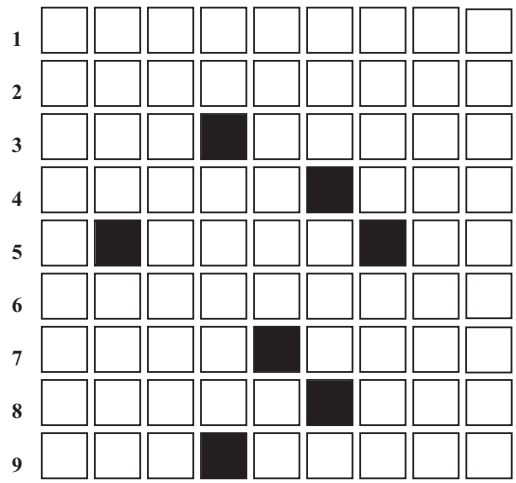
HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6

SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 — 20.55 : France / Espagne



Football / Match amical

Après avoir rencontré le Luxembourg, les Bleus reçoivent au Stade de France, l'équipe d'Espagne pour un match amical. Les deux formations ne se sont plus rencontrées depuis 2014. Les Français étaient sortis vainqueurs, grâce à un but de Loïc Rémy. Ce sera l'occasion pour Paul Pogba et ses coéquipiers de faire le point sur leurs forces et faiblesses. Si les Bleus sont idéalement positionnés dans la course à la qualification pour la Coupe du Monde...

France 2 — 21.00 : Tout le monde joue avec le corps humain



Divertissement

Des questions pour connaître nos habitudes ainsi que des conseils pour traiter son corps le mieux possible sont au menu de ce rendez-vous ludique et pédagogique. Sans oublier des anecdotes scientifiques et insolites pour découvrir toutes les capacités exceptionnelles du corps humain. Chaque joueur va pouvoir évaluer sa capacité à prendre soin de lui, et apprendre comment il peut s'améliorer, s'adapter et facilement se faire du bien.

France 3 — 20.50 : Capitaine Marleau



Téléfilm avec Corinne Masiero , Sandrine Bonnaire...

Jeanne Dewaere, 40 ans, directrice d'un parc zoologique, détruit les indices prouvant que sa jeune protégée Manon est mêlée à une affaire de vandalisme qui a mal tourné et a causé la mort de deux personnes... Jeanne, ancienne taularde qui cache son passé, veut à tout prix éviter à Manon la case prison. Les secrets de Jeanne font bientôt d'elle la première suspecte lorsque son voisin qu'elle déteste, Michel Chalard, déjà ciblé par les vandales, est retrouvé pendu chez lui.

M6 — 21.00 : Patron incognito



Magazine de société - 5 saisons / 26 épisodes

En 2001, Stéphanie Estre a cofondé Carlance, un réseau d'instituts de beauté. Quinze ans après, elle a décidé de s'immerger incognito dans le quotidien de ses salariés. Pour endosser l'identité de Julie Dulac, une femme ambitionnant d'ouvrir son propre salon franchisé de la marque, elle change radicalement d'apparence. Et elle se rend à Manosque, où elle rencontre, grâce à une complice, Cécilia, la toute jeune responsable adjointe d'un établissement.

Canal+ — 21.00 : Room



Drame avec Brie Larson , Jacob Tremblay...

Jack vit avec sa mère, Joy, dans une sordide petite pièce, où seule une fenêtre donne accès à la lumière du jour. Le petit garçon prépare un gâteau avec sa maman pour célébrer ses 6 ans. La mère et le fils, dont les journées sont réglées par de répétitives activités quotidiennes, ne sortent jamais de cette pièce. Ils sont en effet séquestrés par un homme, qui viole Joy toutes les nuits. Le geôlier, que Joy surnomme «le vilain Nick», est également le père de Jack.

TV5MONDE — 21.00 : Interdits d'enfants



Téléfilm avec Agathe Dronne , Pierre Cassignard...

Elodie et Antoine désirent avoir un enfant mais Elodie est infertile. Le couple décide d'avoir recours à une mère porteuse. Cette pratique étant interdite en France, ils se rendent en Californie où Mary, déjà mère de quatre enfants, accepte de les aider. Trois ans plus tard, elle met au monde Isa et Léa. Revenus en France, Elodie et Antoine vont devoir affronter la justice française afin d'être reconnus comme parents des jumelles

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:44	12:34	16:07	18:52	20:14
CONSTANTINE	04:50	12:39	16:11	18:57	20:18
ALGER	05:03	12:53	16:25	19:11	20:33
OUARGLA	05:02	12:44	16:15	19:00	20:16
CHLEF	05:11	13:00	16:32	19:18	20:38
MOSTAGANEM	05:17	13:05	16:37	19:23	20:43
ORAN	05:20	13:08	16:40	19:26	20:46

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5738 – MARDI 29 DJOUMADA EL THANI 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	10°
Oran	22°	10°
Constantine	18°	5°
Ouargla	31°	12°

L'ANNONCE A ÉTÉ FAITE LORS DU 1er SALON INTERNATIONAL DU TOURISME À ANNABA

Bientôt un palais des Expositions pour la Coquette

Annaba, quatrième ville du pays, métropole industrielle et pôle touristique par excellence, sera bientôt dotée d'un palais des Expositions. C'est ce qu'a annoncé le wali d'Annaba, Youcef Cherfa, en marge de l'ouverture de la première édition du Salon international du tourisme et des voyages SIYAHA 2017 d'Annaba.



Le dossier relatif au projet en question est en voie d'examen, a-t-il précisé, ajoutant, à ce propos, que «les opérateurs économiques locaux seront consultés et associés à sa réalisation». Ce projet sera réalisé sur un terrain situé à proximité du nouvel ouvrage d'art d'envergure construit en remplacement de l'ancien pont Y, a révélé Youcef Cherfa. Sa réalisation sera confiée à une entreprise par actions qu'il faudra créer et laquelle se chargera du financement, a-t-il indiqué.

Lors de son intervention en marge de ce Salon, le wali d'Annaba a évoqué d'autres projets dont ceux prévoyant des travaux d'aménagement du Cours de la révolution et de rénovation des façades des immeubles de la ville d'Annaba, et ce pour un montant de 60 milliards de centimes. Par ailleurs, le Salon international du tourisme, des voyages, et des équipements hôteliers SIYAHA 2017, qui se tient au palais des Arts et de la Culture d'Annaba, connaît un engouement particulier de la part du public et des opérateurs économiques soucieux d'investir dans ce secteur.

En dépit du manque d'expérience, ce Salon a réussi à drainer un nombre important d'opérateurs nationaux et étrangers (Tunisie, Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Egypte et Turquie). Cette manifestation de trois jours a permis un échange d'expériences et la connaissance des produits entre établissements hôteliers algériens et leurs homologues des pays participants.

Par ailleurs, il convient de signaler que la Tunisie, venue en force, occupe 6 stands lors de cette manifestation internationale.

Ouertani Bassam, directeur de l'Office national du tourisme tunisien, a affirmé que «cette manifestation va contribuer à la création d'un partenariat touristique entre non seulement l'Algérie et la Tunisie mais surtout à une relance dans le domaine entre les pays arabes».

Notons enfin que deux pays, le Maroc et l'Inde, invités à cette première édition internationale du tourisme, n'ont pas répondu favorablement à l'invitation des organisateurs de cette manifestation.

Nabil Chaoui

12e FESTIVAL DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE À SOUSSE

Trois films algériens en compétition

UN LONG métrage et deux courts métrages sont en compétition pour le Hadrumèt d'or au 12e Festival du film pour l'enfance et la jeunesse à Sousse (Fifej) qui se poursuit jusqu'au 29 mars, indiquent les organisateurs. L'Etoile d'Alger (2016), une fiction de Rachid Benhadj primée au 32e Festival d'Alexandrie du cinéma méditerranéen, est en compétition dans la session «Long métrage pour jeunes» avec quatre autres films d'Argentine, de Tunisie, de Russie et de France.

Dans la catégorie «Court métrage pour jeunes», le Voyage de Keltoum (2015) de Anis Djaad et Je te promets de Mohamed Yagri,

2016 – Olivier d'or du meilleur court métrage au 15e Festival du film amazigh de Tizi Ouzou – sont en compétition aux côtés de 12 autres films soumis à l'appréciation d'un jury de professionnels dans lequel figure la comédienne algérienne Rim Takoucht.

Des conférences, des masters class et des projections dans des établissements scolaires sont également au programme de ce festival.

Ouvert le 24 mars, le 12e Fifej propose un bouquet de 150 films pour enfants et pour jeunes répartis en quatre sessions, en présence d'invités de la Mauritanie, du Maroc, de l'Algérie, de la Palestine, de la Russie, de la France, des Emirats arabes unis, de la Belgique, du Burkina Faso et de l'Italie. Fondé en 1991, le Festival du film pour l'enfance et la jeunesse à Sousse (Fifej) vise entre autres objectifs à faire connaître la production cinématographique internationale destinée à l'enfance et à la jeunesse ainsi qu'à promouvoir l'échange entre les jeunes du monde.

R. C.

6e ÉDITION DU CHAMPIONNAT ALGÉRIEN DE LA MÉMOIRE

Quatre records arabes battus

QUATRE records arabes ont été battus dans la wilaya de Jijel au 6e championnat algérien de la mémoire organisé en présence de 50 participants à la salle des conférences de l'hôtel «Dar El Az», a-t-on constaté.

Quatre records de ce championnat, organisé samedi soir par une entreprise spécialisée dans les stratégies d'entrainement intensifs pour développer la mémoire de la wilaya de Biskra ont été par des concurrents de catégorie enfant dans les épreuves des numéros binaires, des mots anarchiques et l'apprentissage et la mémorisation de 228 chiffres en l'espace de 5 minutes ainsi que 212 chiffres anarchiques en 15 minutes.

Les participants à cette manifestation, issus de 11 centres et établissements d'entrainement pour développer la mémoire des wilayas de Jijel, Tiaret, Laghouat, Ghardaïa et de Djelfa ont concouru dans un climat de quiétude et de grande concentration également dans les épreuves de la mémorisation des noms , des visages , des chiffres multiples et des chiffres anarchiques et la détermination du jour correspondant à des dates ultérieures et futures ainsi que la mémorisation de centaines de chiffres en l'espace d'un temps record.

Le Dr Riad Bensoucha, président de l'entreprise spécialisée dans les stratégies d'entrainement intensifs pour développer la mémoire la mémoire a précisé que cette manifestation qui se déroule pour la première fois dans la wilaya de Jijel (les 5 éditions précédentes tenues à Alger) encadrée par 25 arbitres , contribuera certainement à l'émancipation des enfants et le développement de leurs capacités intellectuelles en matière de concentration et d'apprentissage rapide.

Le même responsable a ajouté que les participations répétitives de l'Algérie aux compétitions internationales lui a permis de garder la première place aux plans arabe et africain dans ce genre de compétitions, affirmant qu'à chaque participation les athlètes ont fait montre de capacités intellectuelles exceptionnelles.

Sept algériens ayant pris part à ces compétitions avaient battu des records mondiaux en présence de 10 000 participants au championnat du monde de mémorisation, tenu en 2013 en Grande Bretagne.

AUCUNE VICTIME N'EST À DÉPLORER

Incendie à l'ENIEM de Tizi Ouzou

UN INCENDIE s'est déclaré, hier en début d'après-midi, à l'unité de production, de Tizi Ouzou de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager, brûlant 20 fûts de produits chimiques, sans faire de victimes, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

Le feu s'est déclaré vers 13h 00 dans un magasin de stockage de produits chimiques, dont de l'amidon soluble, de l'encre de séchage et des granulés en plastique, de cette unité de production sise à la zone industrielle Aïssat-Idir de Oued Aïssi, à la sortie est de Tizi Ouzou, a-t-on ajouté de même source. L'intervention prompte des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser rapidement l'incendie évitant sa propagation vers d'autres fûts et de sauver le magasin de stockage d'une superficie de 250 m², selon des travailleurs présents sur place.

S. T.

USM BEL ABBES

Décès de Djilali Bensenada, ex-président du club de football

L'EX-PRÉSIDENT de l'USM Bel Abbès, Djilali Bensenada, est décédé hier à l'hôpital universitaire Hassani-Abdelkader de Sidi Bel Abbès des suites d'une longue maladie. Le défunt avait occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de l'USM-BA qu'il avait même menée, en tant que président, vers son seul trophée jusque-là, lorsque le club a remporté la coupe d'Algérie en 1991. Après s'être retiré de la scène footballistique il y a trois années, il est revenu à la présidence du club au milieu de l'exercice dernier, contribuant grandement à la montée des gars de la Mekerra en Ligue 1. Il est resté à son poste jusqu'à novembre 2016 quand il a été contraint de quitter à nouveau l'USMBA après avoir fait l'objet d'une exclusion de la part de l'assemblée générale. Son enterrement a eu lieu hier après la prière d'el-asr au cimetière de Sidi Bel Abbès.